

ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST

RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE

555 Av.Mitchell, Mont-Royal,QC, H3R 1L5

DOSSIER ARCHITECTE : E2406
DOSSIER PROPRIÉTAIRE : 002213320
NUMÉRO D'APPEL D'OFFRE : 24-149

**Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys**
Québec 

LISTE DES PLANS:

A-000	PAGE COUVERTURE
A-100	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE A - DÉMOLITION
A-101	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE A - NOUVEAU
A-102	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE B - DÉMOLITION
A-103	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE B - NOUVEAU
A-104	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE C - DÉMOLITION
A-105	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE C - NOUVEAU
A-500	DÉTAILS DES PLAFONDS
A-501	DÉTAILS DES PLAFONDS

PRISME
ARCHITECTURE

NOTES GÉNÉRALES CONFINEMENT:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:
(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:
(pour toutes les feuilles)

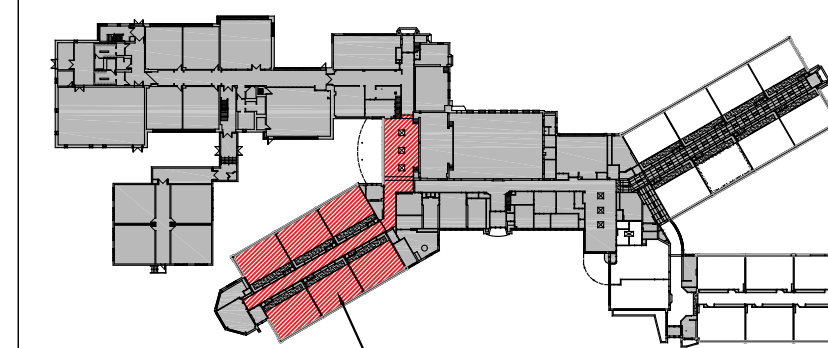
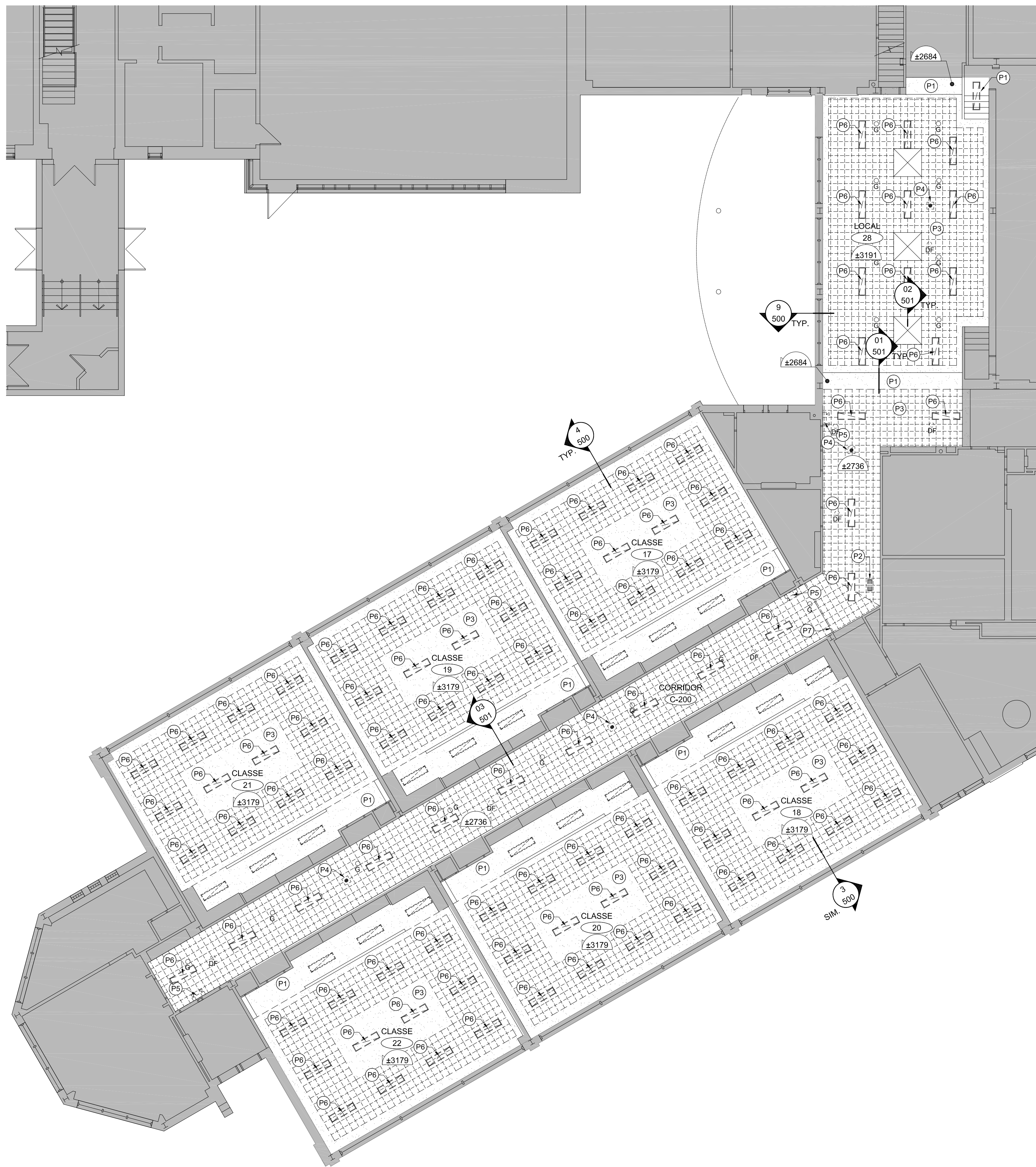
- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE CONSTRUCTION.
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÉGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - DÉMOLITION:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- XXX NUMÉRO DE LOCAUX
- XXX NIVEAU DE PLAFOND FINI P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI
- NOTE SPÉCIFIQUE DE DÉMOLITION DE PLAFOND
- PLAFOND EN TUILES ACOUSTIQUES, GYPSE ET SUSPENSION À DÉMOLIR
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT AU PLAFOND À ENLEVER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE CONTENANT DE L'AMIANTE, GYPSE ET SUSPENSION À DÉMOLIR
- DF DÉTECTEUR DE FUMÉE EXISTANT À ENLEVER ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION (VOIR ÉLECTRIQUE)
- G TÊTE DE GICLÉUR EXISTANT À ENLEVER ET REMPLACER POUR NOUVEAU (VOIR MÉCANIQUE)

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION DE PLAFOND:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- P1 RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE EXISTANTE À RAGRÉER ET REPEINDRE
- P2 GRILLAGE ET PERSIENNE À ENLEVER. VOIR PLAN INGÉNIEUR
- P3 PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE OU D'ENDUIT CONTENANT DE L'AMIANTE ET DE GYPSE À DÉMOLIR, INCLUANT LA SUSPENTE ET TOUT AUTRES ÉLÉMENTS
- P4 HAUT-PARLEUR À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P5 INDICATEUR D'ISSUE À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P6 LUMINAIRE EXISTANT À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P7 GRILLAGE MÉTALLIQUE À DÉMANTELER



PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

03	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	EMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	EMIS POUR COMMENTAIRES 80%	2024-09-23

CLIENT



ARCHITECTES

PRISME
ARCHITECTURE

5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5
Tél. : 450 445-8733 Téléc. : 450 445-5542
Courriel : info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE
E2406

DOSSIER PROPRIÉTAIRE
002213320

DESSINÉ PAR
C.F.

CHARGÉ DE PROJET
J.DEXTRADEUR

PROJET
ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST
RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET
ÉCLAIRAGE

ADRESSE
555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5
PROPRIÉTAIRE
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

TITRE DU DESSIN
PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI
ZONE A - DÉMOLITION

ÉCHELLE
INDIQUÉES **A100 / 01 de 08**
FORMAT A1 (841x594mm)

NOTES GÉNÉRALES CONFINEMENT:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÈRERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUTS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:
(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:
(pour toutes les feuilles)

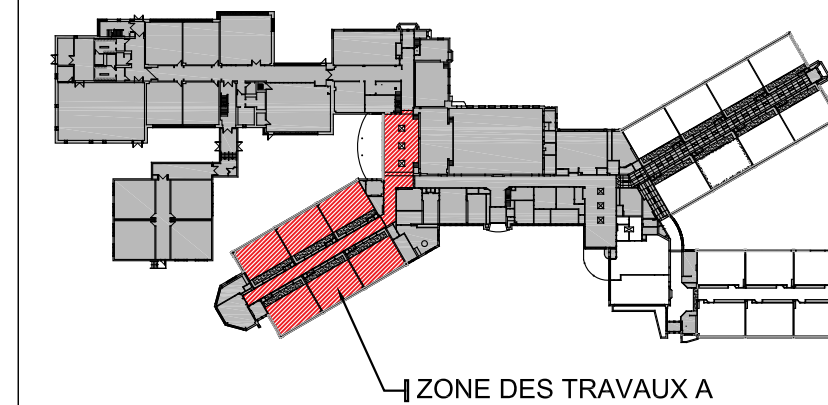
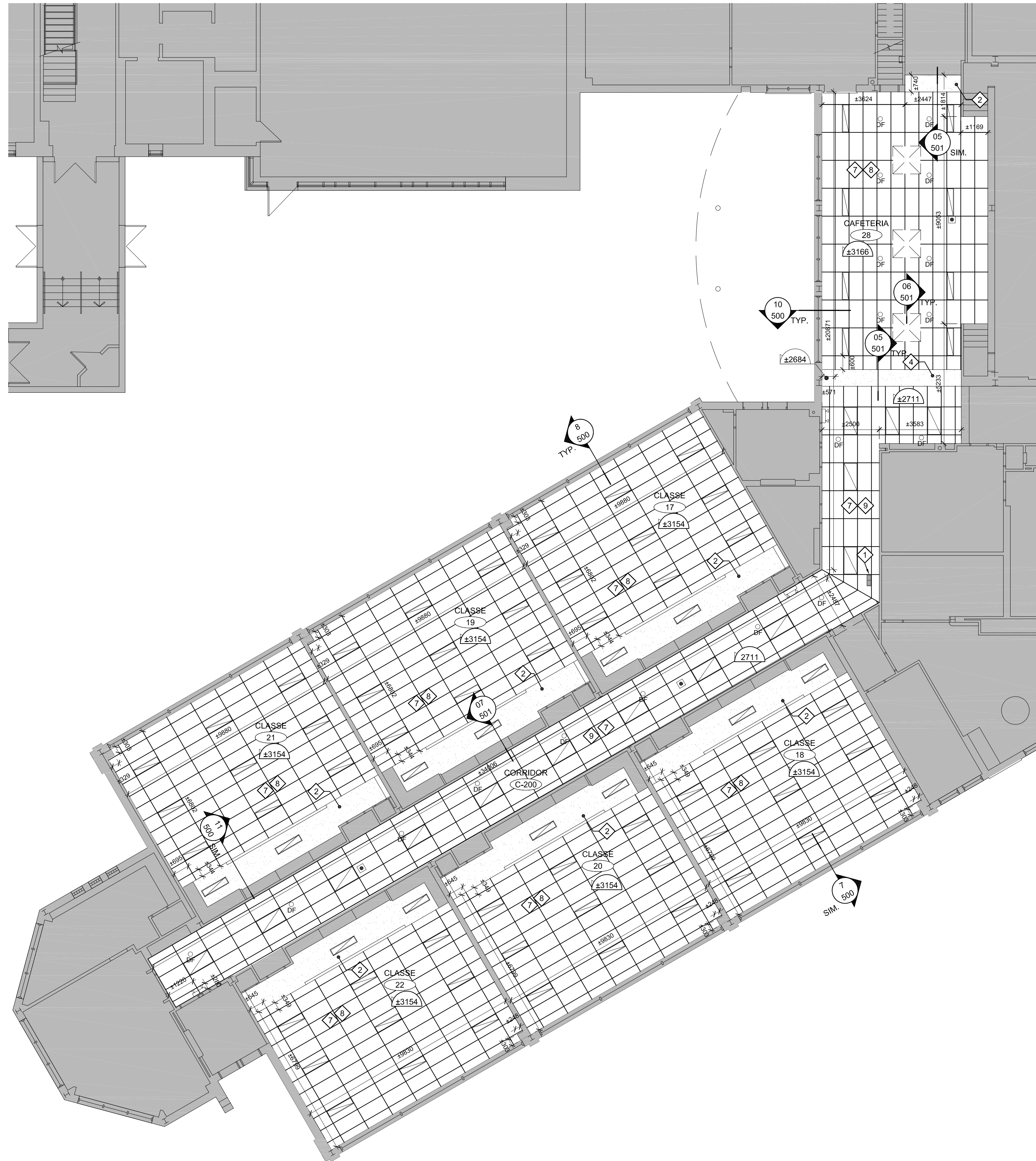
- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÈRER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE CONSTRUCTION.
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUTS LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - CONSTRUCTION:

- XXX NUMÉROS DE LOCAUX
- XXX NIVEAU DE PLAFOND FINI
P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI
- NOTE SPÉCIFIQUE DE CONSTRUCTION DE PLAFOND
- NOUVEAU PLAFOND DE TUILES ACOUSTIQUES SUSPENDUES
- NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (VOIR ÉLECTRIQUE)
- HAUT-PARLEUR EXISTANT OU NOUVEAU (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)
- NOUVEAUX GRILLAGES ET PERSIENNES À INSTALLER DANS LE NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU. (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :

- NOUVELLES GRILLES ET PERSIENNES, VOIR PLANS INGÉNIEUR
- PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÈRER ET À PEINDRE
- XXX
- RETOURNÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÈRER ET À PEINDRE.
- PROLONGER LA CLOISON EXISTANTE DE ±200mm (VOIR DÉTAIL)
- XXX
- RAGRÈRER ET PEINDRE LES MURS/CLOISONS TOUCHÉS AUX ENDOITS OÙ LE PLAFOND A ÉTÉ DÉMOLI (SI REQUIS)
- NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIA
- NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIB



PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

03	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	EMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	EMIS POUR COMMENTAIRES 80%	2024-09-23

CLIENT



ARCHITECTES

PRISME
ARCHITECTURE

5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5
Tél. : 450 445-8733 Téléc. : 450 445-5542
Courriel : info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE
E2406

DOSSIER PROPRIÉTAIRE
002213320

DESSINÉ PAR
C.F.

CHARGÉ DE PROJET
J.DEXTRADEUR

PROJET
ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST
RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET
ÉCLAIRAGE

ADRESSE
555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5
PROPRIÉTAIRE
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

TITRE DU DESSIN

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI
ZONE A - NOUVEAU

ÉCHELLE
INDIQUÉES **A101 / 02 de 08**

FORMAT A1 (841x594mm)

NOTES GÉNÉRALES CONFINEMENT:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:
(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:
(pour toutes les feuilles)

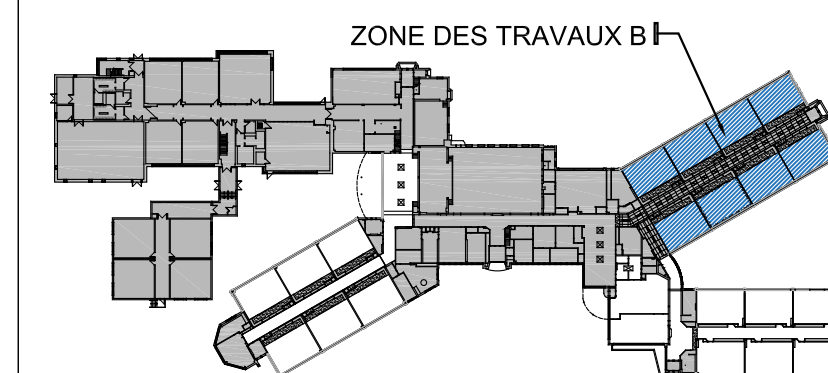
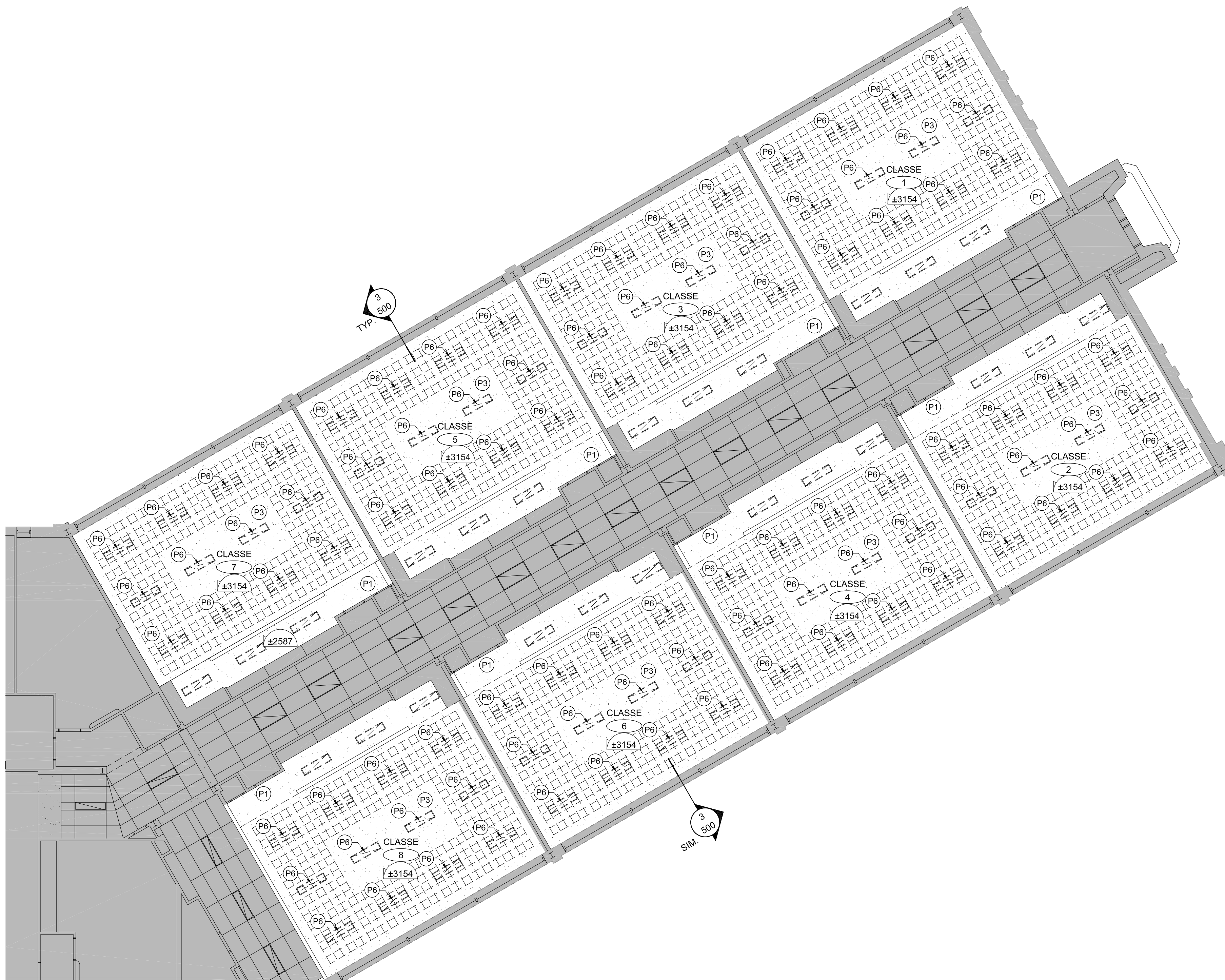
- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE CONSTRUCTION.
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÉGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - DÉMOLITION:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- XXX NUMÉRO DE LOCAUX
- XXX NIVEAU DE PLAFOND FINI P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI
- NOTE SPÉCIFIQUE DE DÉMOLITION DE PLAFOND
- PLAFOND EN TUILES ACOUSTIQUES, GYPSE ET SUSPENSION À DÉMOLIR
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT AU PLAFOND À ENLEVER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE CONTENANT DE L'AMIANTE, GYPSE ET SUSPENSION À DÉMOLIR
- DF DÉTECTEUR DE FUMÉE EXISTANT À ENLEVER ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION (VOIR ÉLECTRIQUE)
- G TÊTE DE GICLÉUR EXISTANT À ENLEVER ET REMPLACER POUR NOUVEAU (VOIR MÉCANIQUE)

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION DE PLAFOND:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- P1 RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE EXISTANTE À RAGRÉER ET REPEINDRE
- P2 GRILLAGE ET PERSIENNE À ENLEVER. VOIR PLAN INGÉNIEUR
- P3 PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE OU D'ENDUIT CONTENANT DE L'AMIANTE ET DE GYPSE À DÉMOLIR, INCLUANT LA SUSPENTE ET TOUT AUTRES ÉLÉMENTS
- P4 HAUT-PARLEUR À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P5 INDICATEUR D'ISSUE À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P6 LUMINAIRE EXISTANT À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P7 GRILLAGE MÉTALLIQUE À DÉMANTELER



PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

03	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	EMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	EMIS POUR COMMENTAIRES 80%	2024-09-23

CLIENT



ARCHITECTES

PRISME
ARCHITECTURE

5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5
Tél. : 450 445-8733 Téléc. : 450 445-5542
Courriel : info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE
E2406

DOSSIER PROPRIÉTAIRE
002213320

DESSINÉ PAR
C.F.

CHARGÉ DE PROJET
J.DEXTRADEUR

PROJET
ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST
RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET
ÉCLAIRAGE

ADRESSE
555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5
PROPRIÉTAIRE
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

TITRE DU DESSIN
PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI
ZONE B - DÉMOLITION

ÉCHELLE
INDIQUÉES **A102 / 03 de 08**

FORMAT A1 (841x594mm)

NOTES GÉNÉRALES CONFINEMENT:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÈRERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIEAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:
(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:
(pour toutes les feuilles)

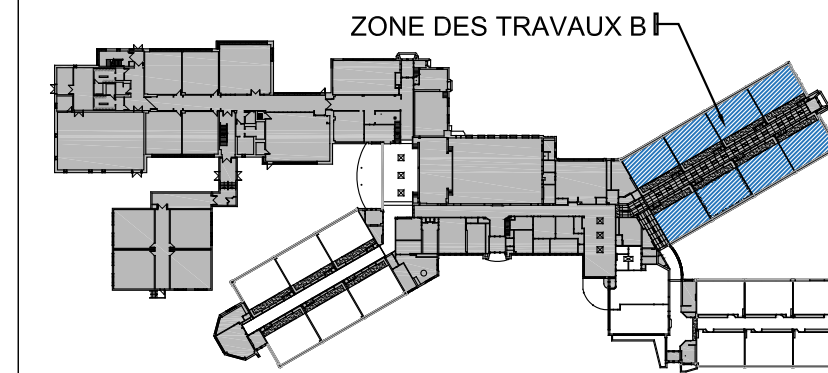
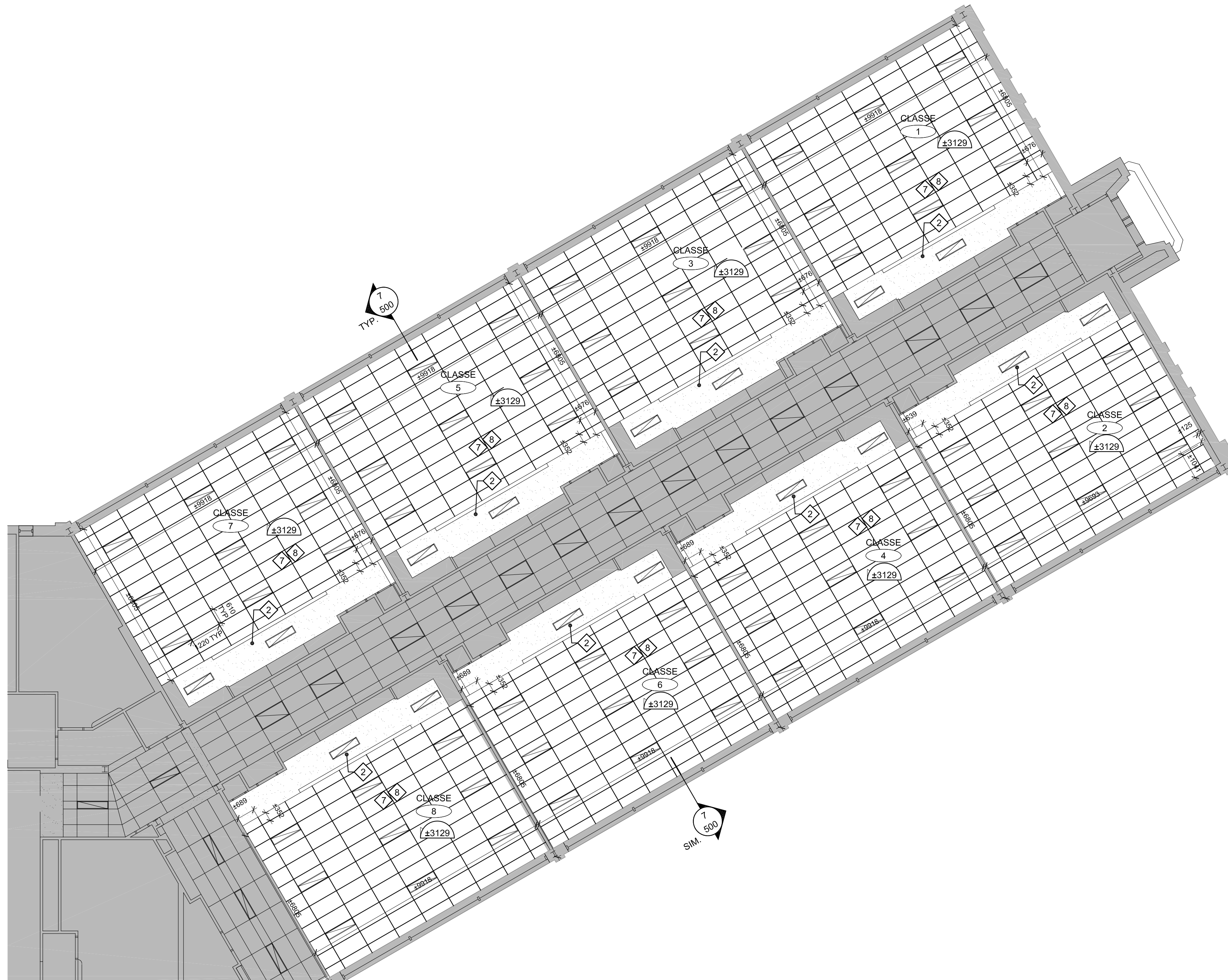
- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE CONSTRUCTION.
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIEAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - CONSTRUCTION:

- XXX NUMÉROS DE LOCAUX
- XXX NIVEAU DE PLAFOND FINI
P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI
- NOTE SPÉCIFIQUE DE CONSTRUCTION DE PLAFOND
- NOUVEAU PLAFOND DE TUILLES ACOUSTIQUES SUSPENDUES
- NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (VOIR ÉLECTRIQUE)
- HAUT-PARLEUR EXISTANT OU NOUVEAU (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)
- NOUVEAUX GRILLAGES ET PERSIENNES À INSTALLER DANS LE NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU. (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :

- NOUVELLES GRILLES ET PERSIENNES, VOIR PLANS INGÉNIEUR
- PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÉER ET À PEINDRE
- XXX
- RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÉER ET À PEINDRE.
- PROLONGER LA CLOISON EXISTANTE DE ±200mm (VOIR DÉTAIL)
- XXX
- RAGRÉER ET PEINDRE LES MURS/CLOISONS TOUCHÉS AUX ENDROITS OÙ LE PLAFOND A ÉTÉ DÉMOLI (SI REQUIS)
- NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIA
- NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIB



PLAN CLÉ

**NE PAS UTILISER POUR
CONSTRUCTION**

03	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	EMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	EMIS POUR COMMENTAIRES 80%	2024-09-23

CLIENT



ARCHITECTES

PRISME
ARCHITECTURE

5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5
Tél. : 450 445-8733 Téléc. : 450 445-5542
Courriel : info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE E2406
DOSSIER PROPRIÉTAIRE 002213320
DESSINÉ PAR C.F.
CHARGÉ DE PROJET J.DEXTRADEUR

PROJET
ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST
RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET
ÉCLAIRAGE

ADRESSE
555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5

PROPRIÉTAIRE
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

TITRE DU DESSIN
**PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI
ZONE B - NOUVEAU**

NOTES GÉNÉRALES CONFINEMENT:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:
(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:
(pour toutes les feuilles)

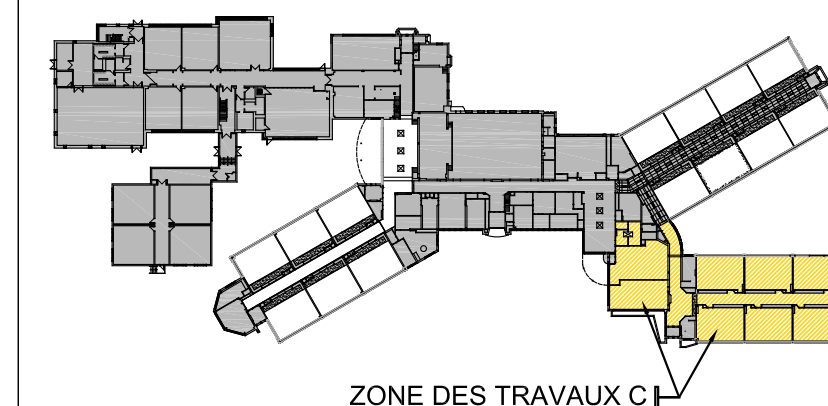
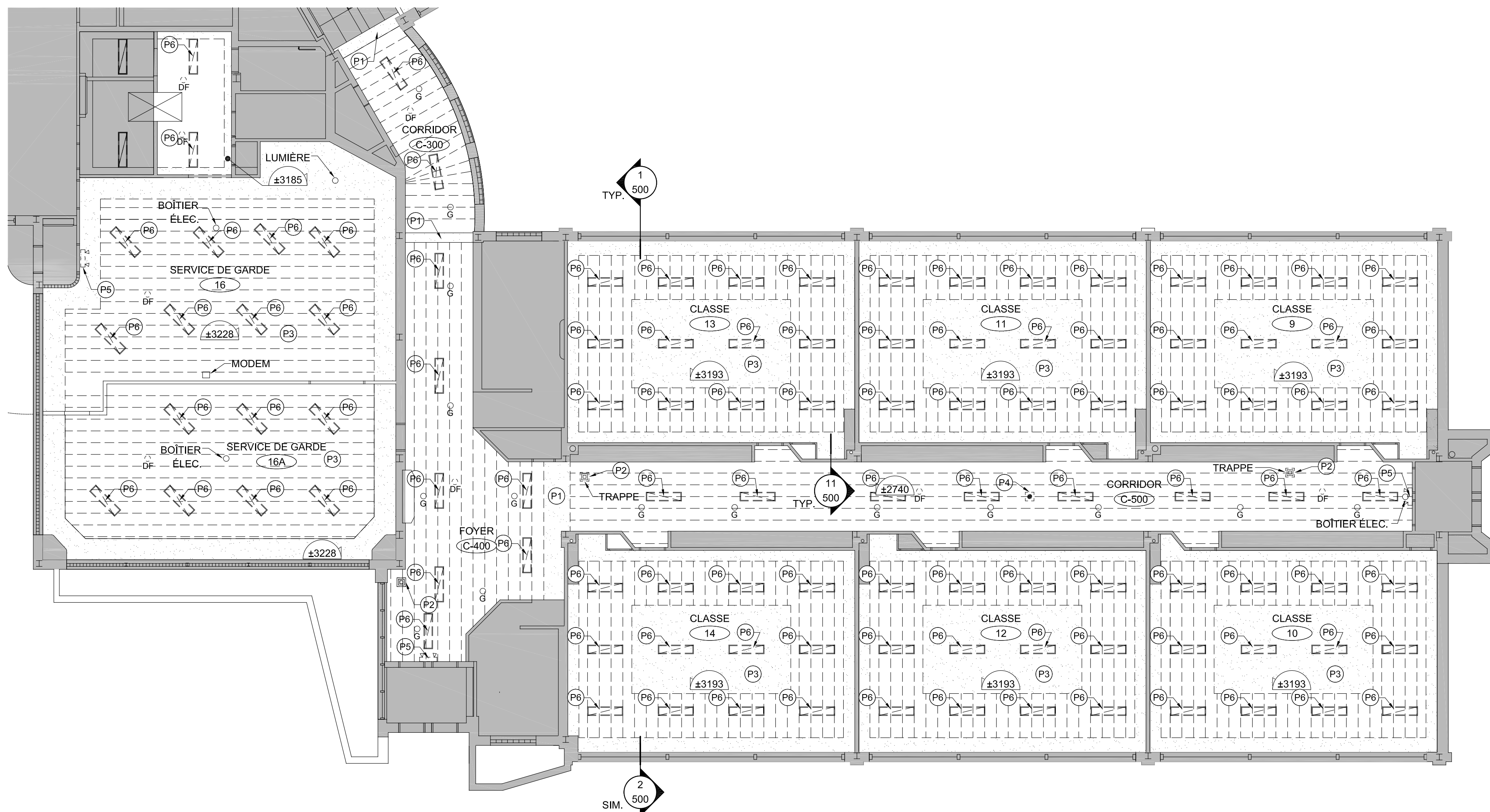
- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE CONSTRUCTION.
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÉGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - DÉMOLITION:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- XXX NUMÉRO DE LOCAUX
- XXX NIVEAU DE PLAFOND FINI P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI
- NOTE SPÉCIFIQUE DE DÉMOLITION DE PLAFOND
- PLAFOND EN TUILES ACOUSTIQUES, GYPSE ET SUSPENSION À DÉMOLIR
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT AU PLAFOND À ENLEVER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE CONTENANT DE L'AMIANTE, GYPSE ET SUSPENSION À DÉMOLIR
- DF DÉTECTEUR DE FUMÉE EXISTANT À ENLEVER ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION (VOIR ÉLECTRIQUE)
- G TÊTE DE GICLÉUR EXISTANT À ENLEVER ET REMPLACER POUR NOUVEAU (VOIR MÉCANIQUE)

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION DE PLAFOND:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- P1 RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE EXISTANTE À RAGRÉER ET REPEINDRE
- P2 GRILLAGE ET PERSIENNE À ENLEVER. VOIR PLAN INGÉNIEUR
- P3 PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE OU D'ENDUIT CONTENANT DE L'AMIANTE ET DE GYPSE À DÉMOLIR, INCLUANT LA SUSPENTE ET TOUT AUTRES ÉLÉMENTS
- P4 HAUT-PARLEUR À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P5 INDICATEUR D'ISSUE À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P6 LUMINAIRE EXISTANT À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P7 GRILLAGE MÉTALLIQUE À DÉMANTELER



PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 80%	2024-09-23

CLIENT



ARCHITECTES

PRISME
ARCHITECTURE

5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5
Tél. : 450 445-8733 Téléc. : 450 445-5542
Courriel : info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE
E2406

DOSSIER PROPRIÉTAIRE
002213320

DESSINÉ PAR
C.F.

CHARGÉ DE PROJET
J.DEXTRADEUR

PROJET
ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST
RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET
ÉCLAIRAGE

ADRESSE
555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5
PROPRIÉTAIRE
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

TITRE DU DESSIN
PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI
ZONE C - DÉMOLITION

ÉCHELLE
INDIQUÉES **A104 / 05 de 08**
FORMAT A1 (841x594mm)

NOTES GÉNÉRALES CONFINEMENT:
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUTS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:
(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRÉSCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:
(pour toutes les feuilles)

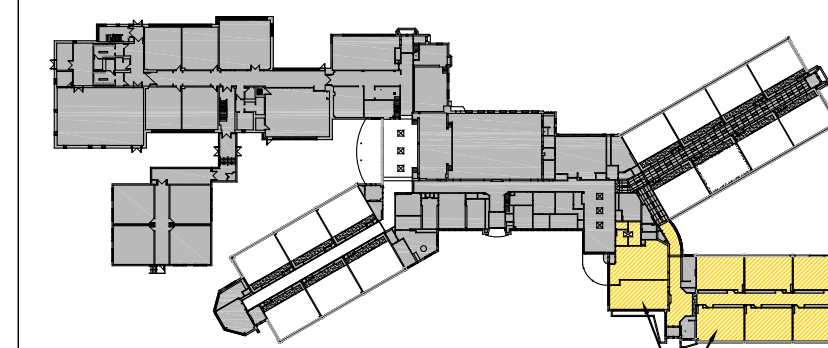
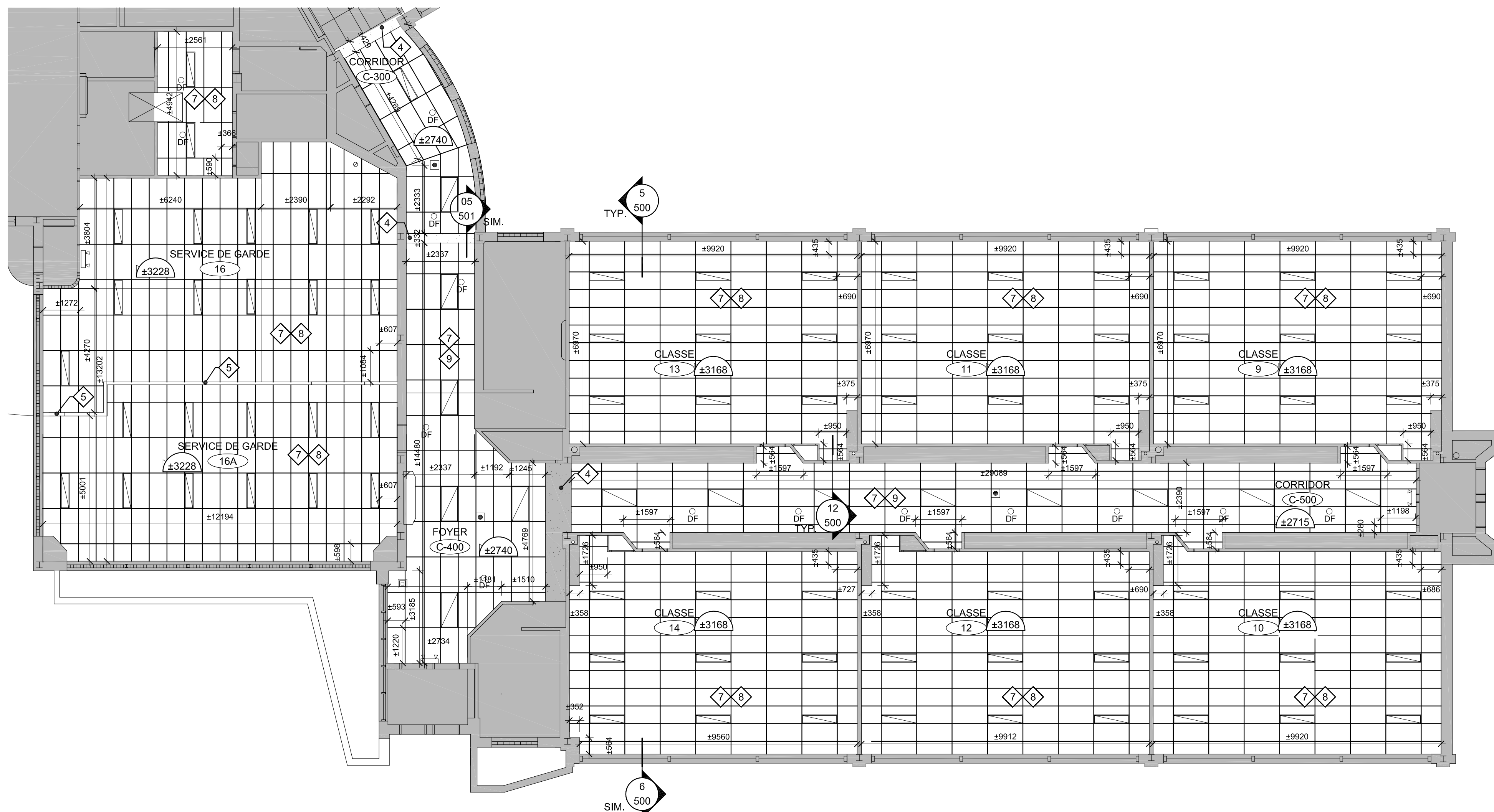
- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE CONSTRUCTION.
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUTS LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - CONSTRUCTION:

- XXX NUMÉROS DE LOCAUX
- XXX NIVEAU DE PLAFOND FINI
P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI
- NOTE SPÉCIFIQUE DE CONSTRUCTION DE PLAFOND
- NOUVEAU PLAFOND DE TUILLES ACOUSTIQUES SUSPENDUES
- NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (VOIR ÉLECTRIQUE)
- HAUT-PARLEUR EXISTANT OU NOUVEAU (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)
- NOUVEAUX GRILLAGES ET PERSIENNES À INSTALLER DANS LE NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU. (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :

- NOUVELLES GRILLES ET PERSIENNES, VOIR PLANS INGÉNIEUR
- PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÉER ET À PEINDRE
- XXX
- RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÉER ET À PEINDRE.
- PROLONGER LA CLOISON EXISTANTE DE ±200mm (VOIR DÉTAIL)
- XXX
- RAGRÉER ET PEINDRE LES MURS/CLOISONS TOUCHÉS AUX ENDROITS OÙ LE PLAFOND A ÉTÉ DÉMOLI (SI REQUIS)
- NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIA
- NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIB



PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 80%	2024-09-23

CLIENT



ARCHITECTES

PRISME
ARCHITECTURE

5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5
Tél. : 450 445-8733 Téléc. : 450 445-5542
Courriel : info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE
E2406

DOSSIER PROPRIÉTAIRE
002213320

DESSINÉ PAR
C.F.

CHARGÉ DE PROJET
J.DEXTRADEUR

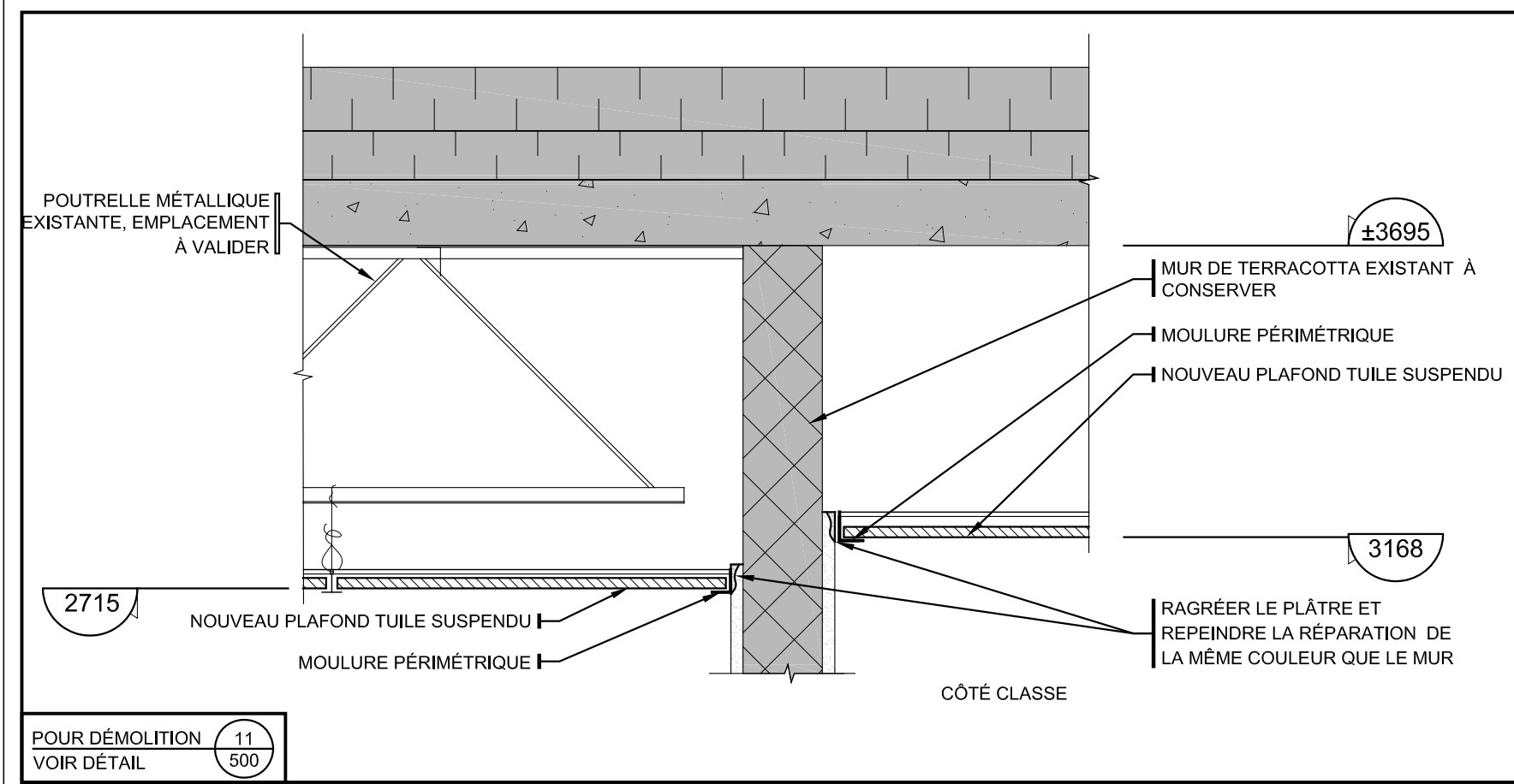
PROJET
ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST
RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET
ÉCLAIRAGE

ADRESSE
555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5
PROPRIÉTAIRE
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

TITRE DU DESSIN
PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI
ZONE C - NOUVEAU

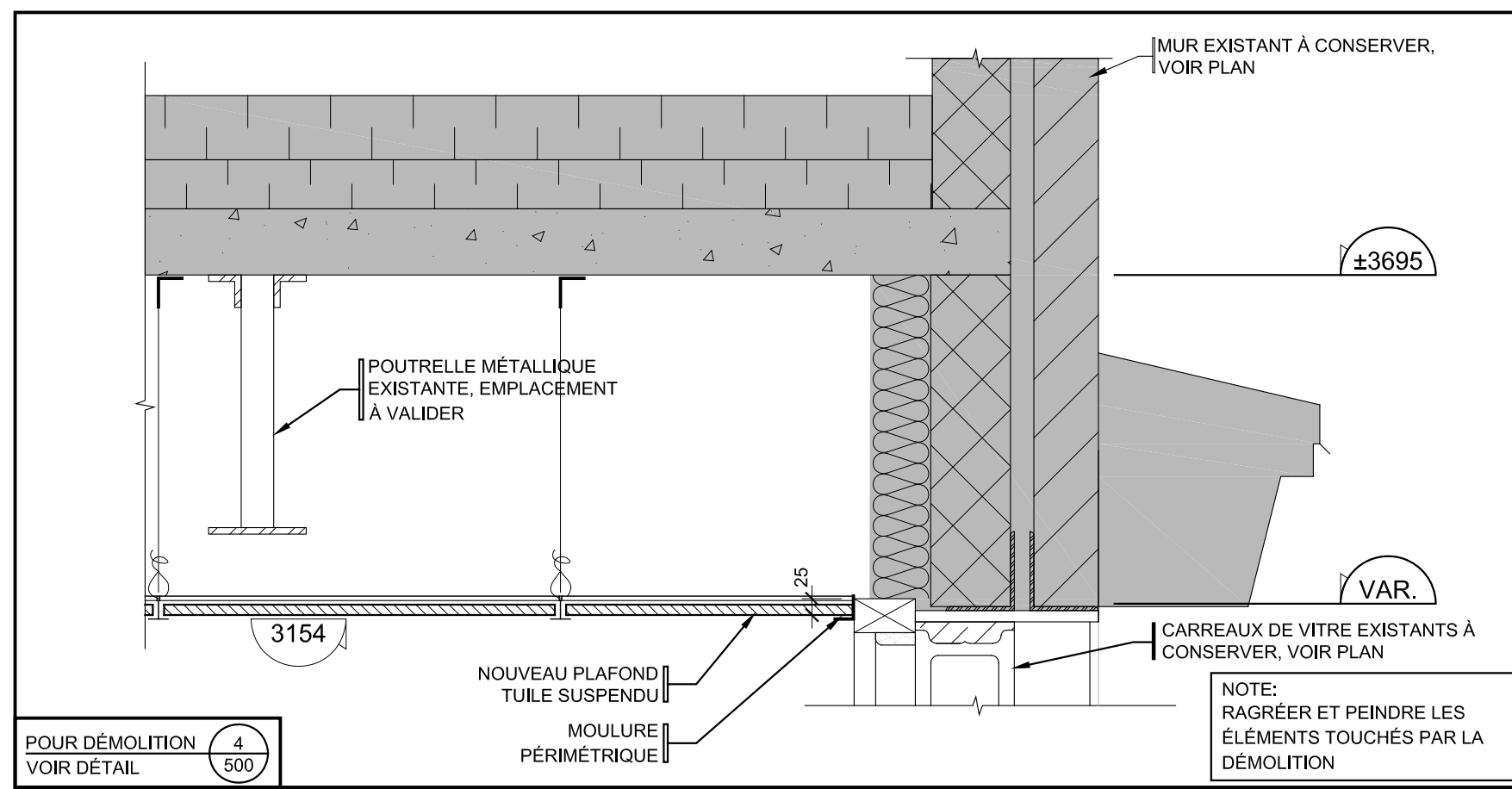
ÉCHELLE
INDIQUÉES **A105 / 06 de 08**

FORMAT A1 (841x594mm)



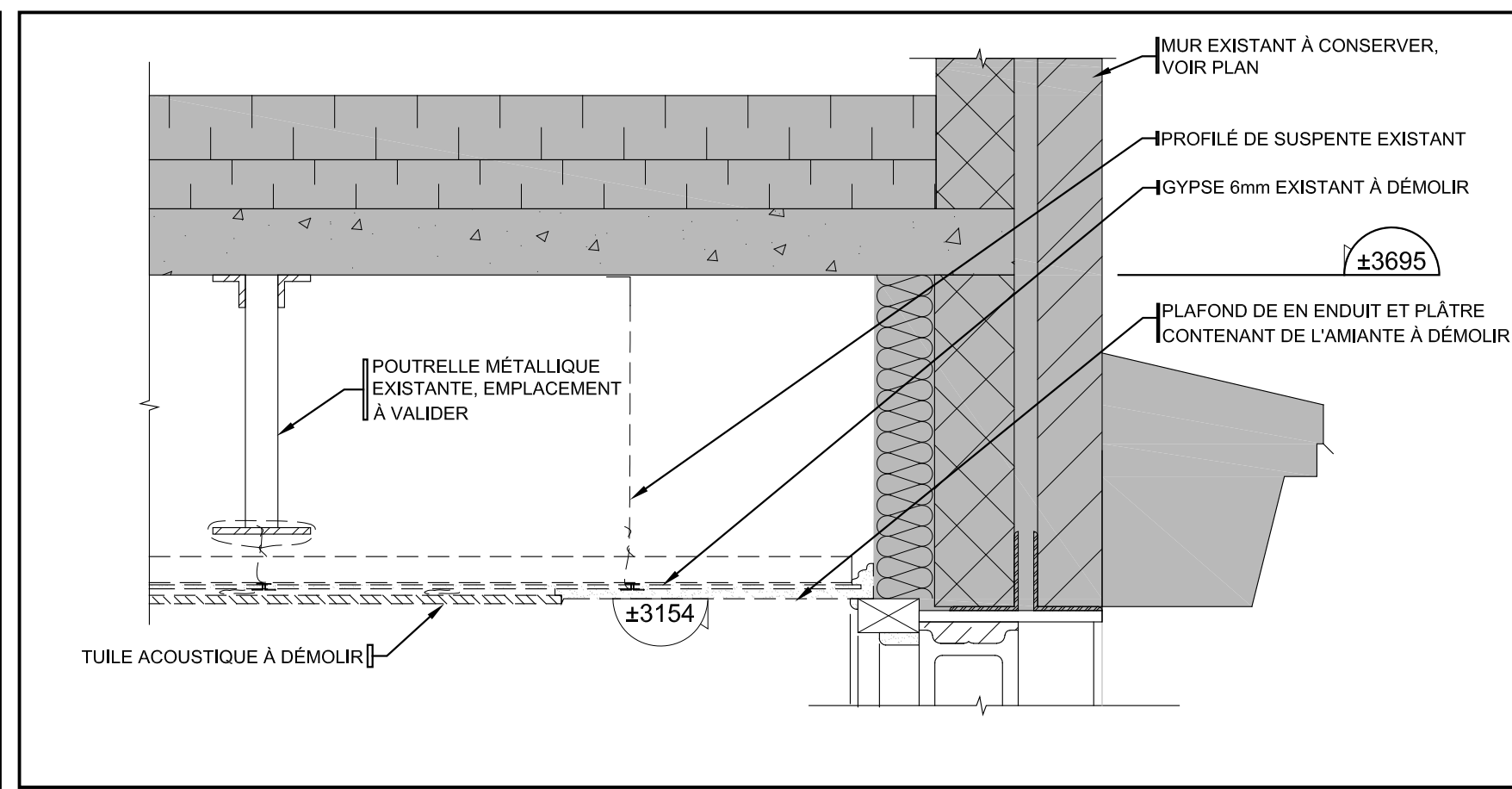
DÉTAIL PLAFOND - JONCTION CORRIDOR - CLASSE TYPE (CONSTRUCTION)
ÉCHELLE: 1:10

12
500



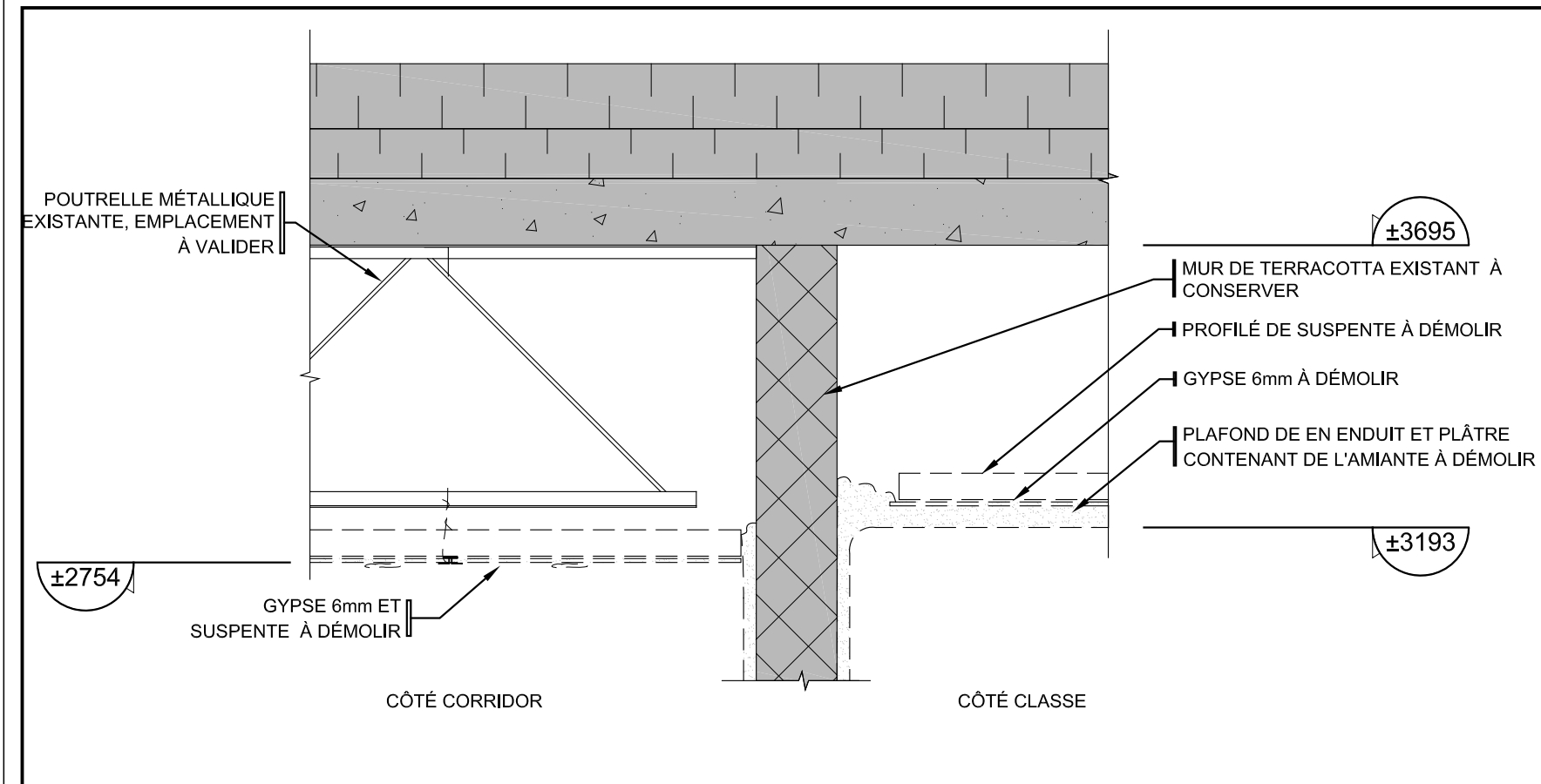
PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CLASSE SECTEUR A (CONSTRUCTION)
ÉCHELLE: 1:10

8
500



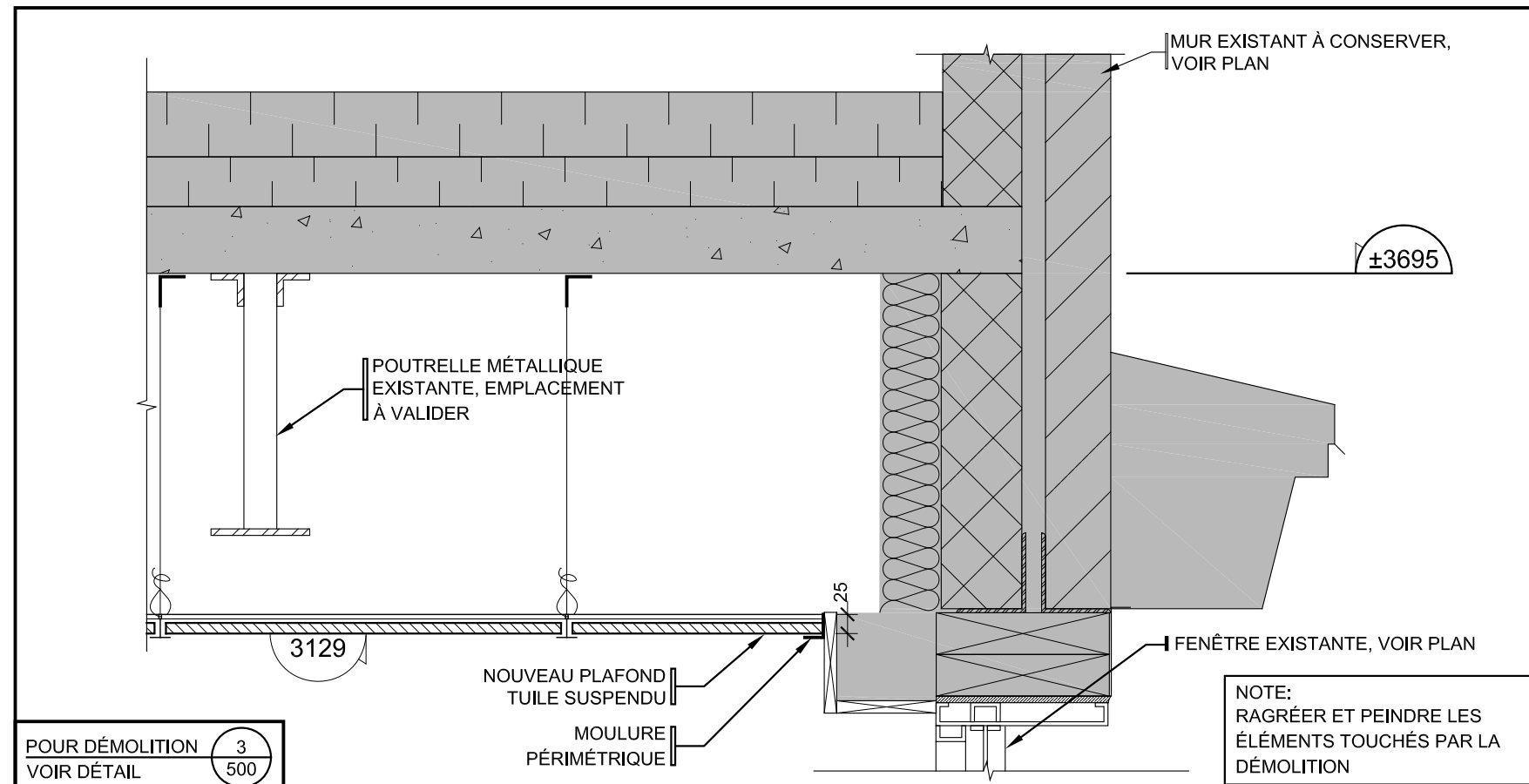
PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CLASSE SECTEUR A (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10

4
500



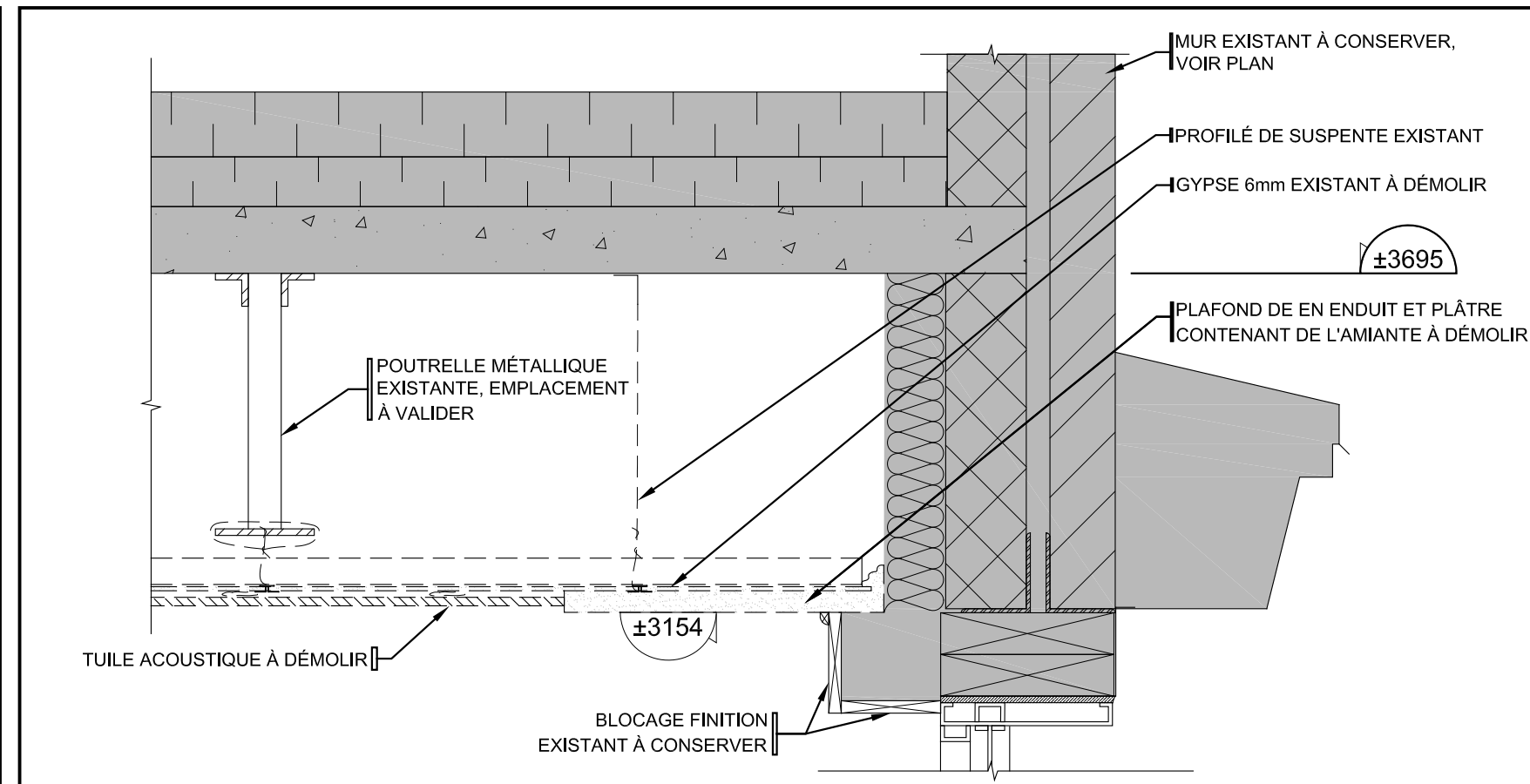
DÉTAIL PLAFOND - JONCTION CORRIDOR - CLASSE TYPE (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10

11
500



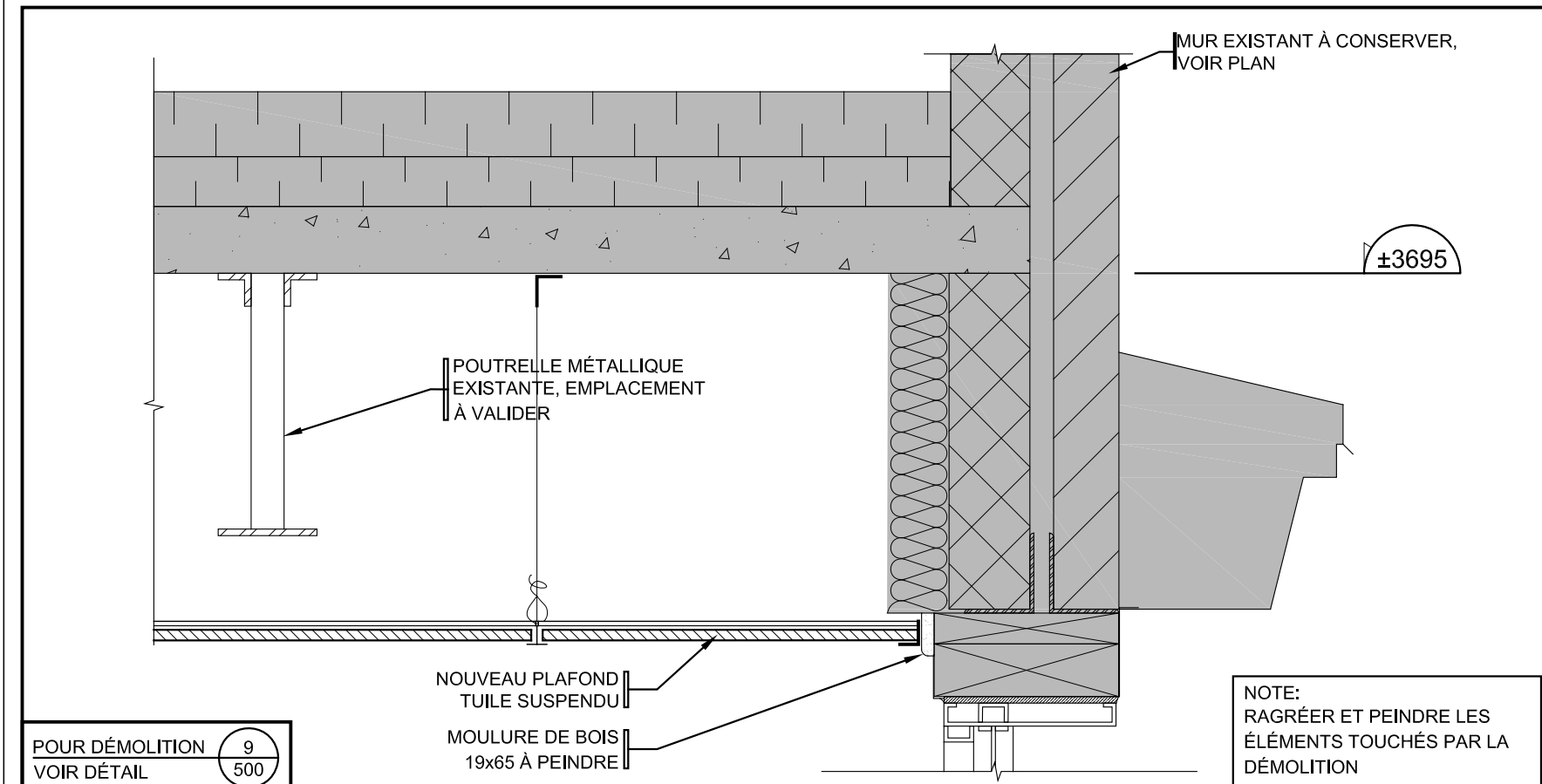
PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CLASSE SECTEUR B (CONSTRUCTION)
ÉCHELLE: 1:10

7
500



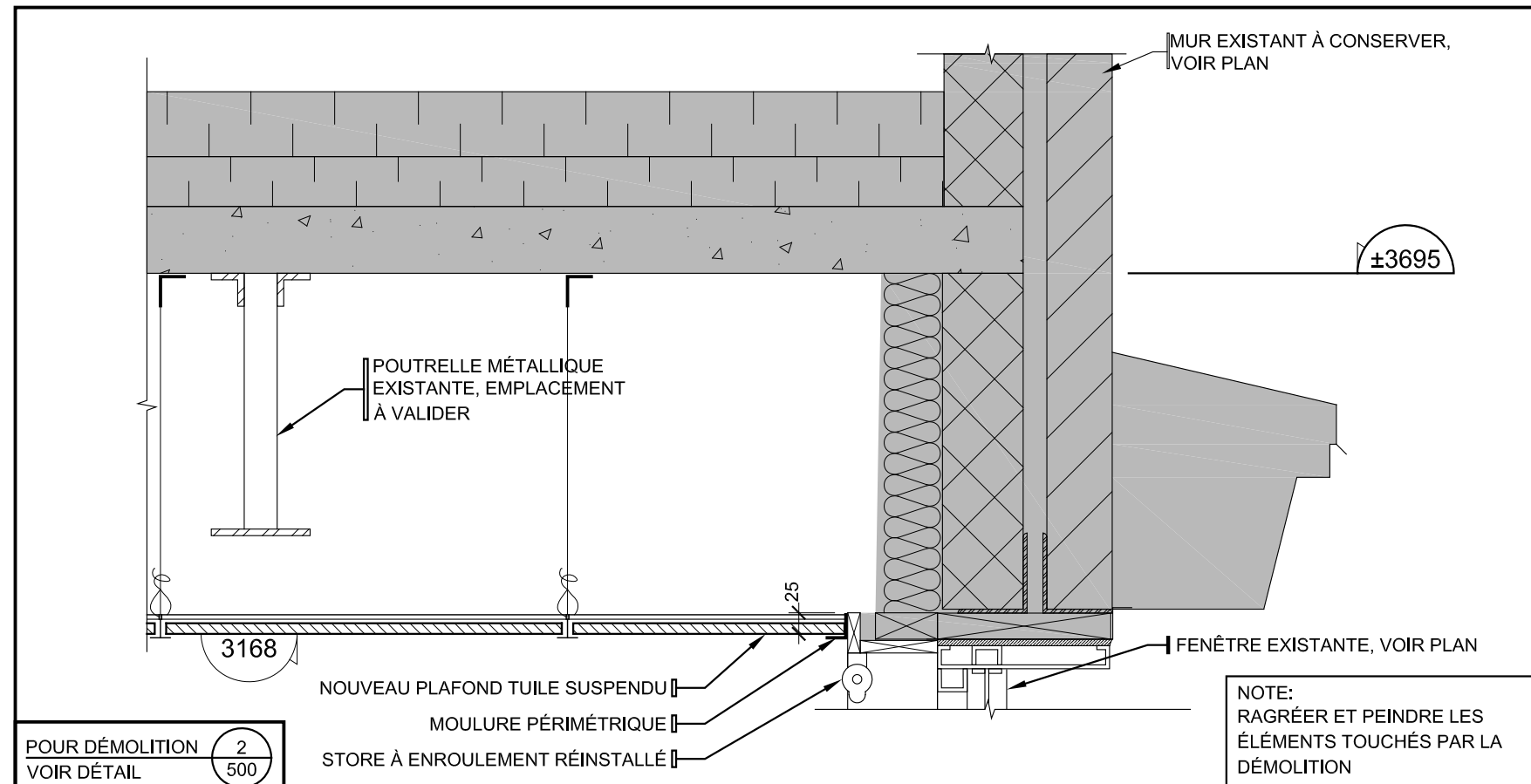
PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CLASSE SECTEUR B (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10

3
500



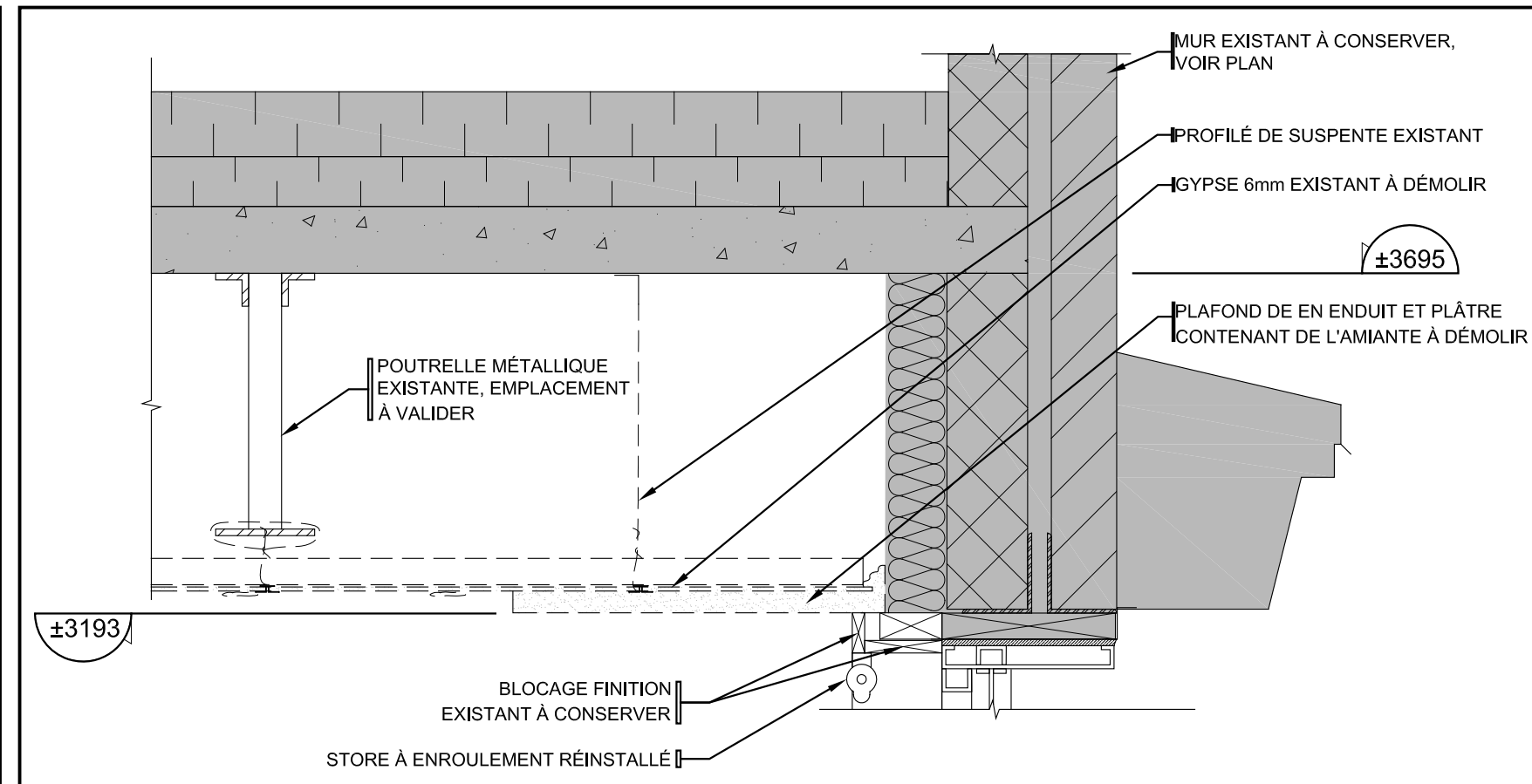
PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CAFÉTÉRIA (CONSTRUCTION)
ÉCHELLE: 1:10

10
500



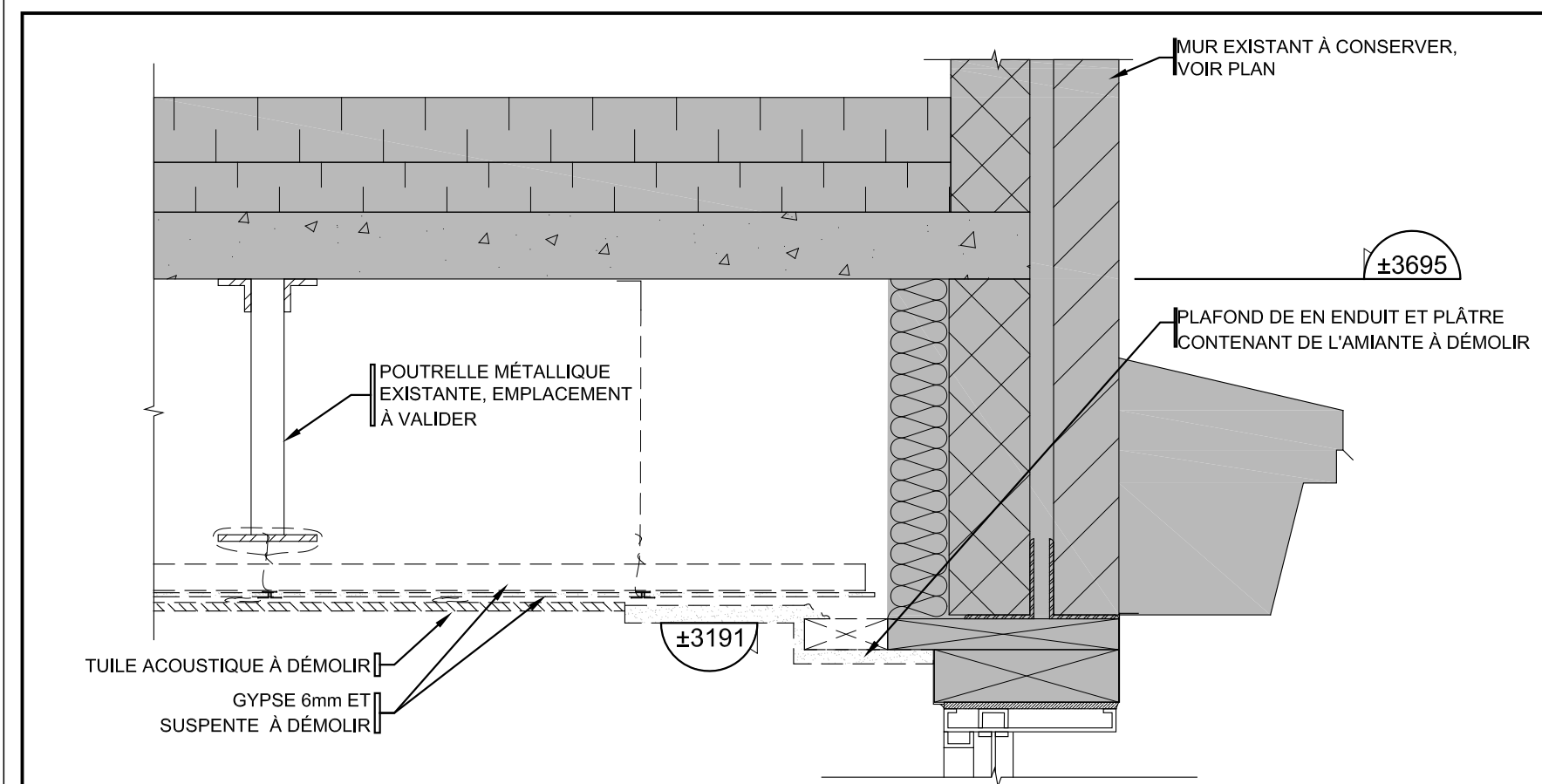
PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CLASSE SECTEUR C CÔTÉ SUD (CONSTRUCTION)
ÉCHELLE: 1:10

6
500



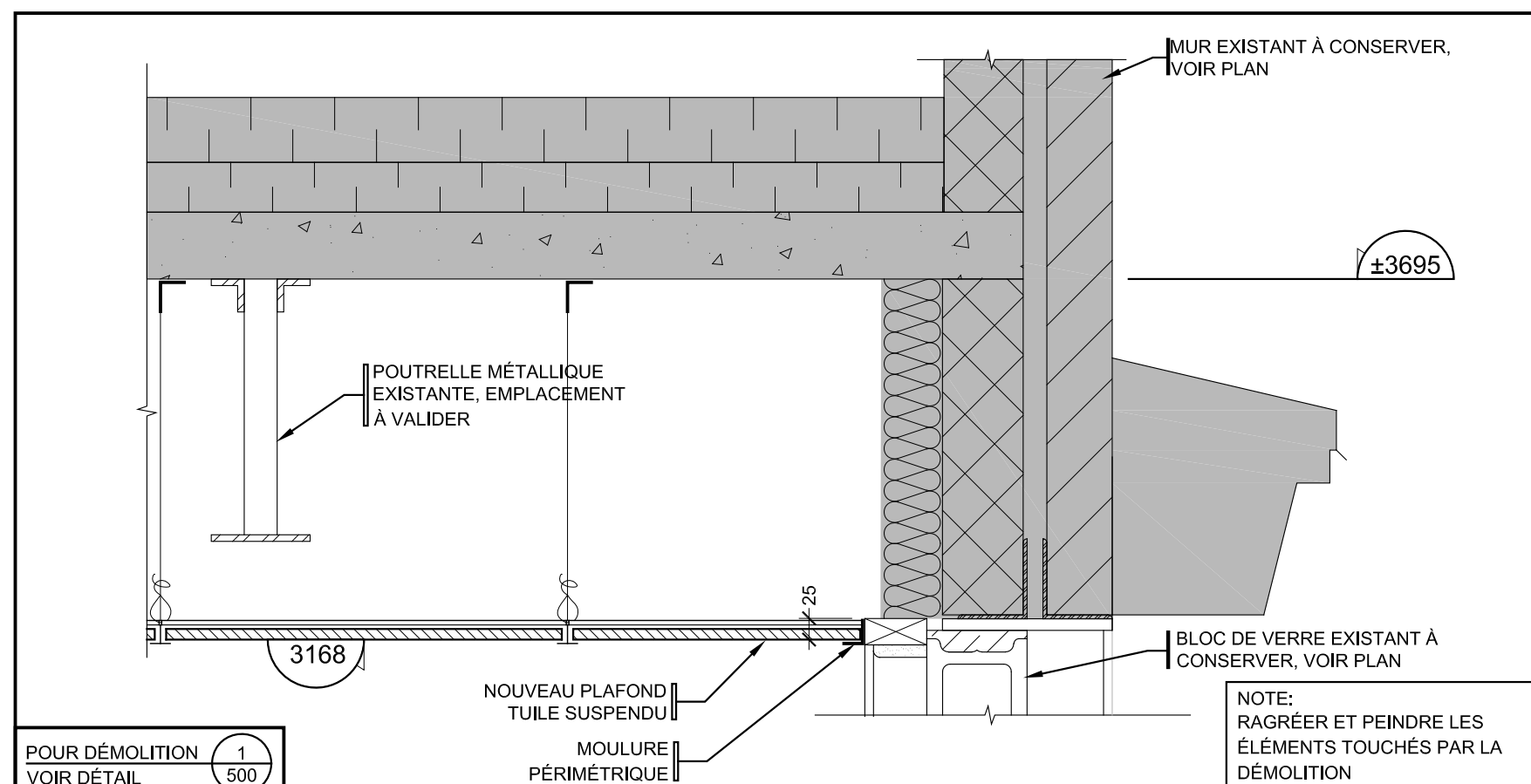
PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CLASSE SECTEUR C CÔTÉ SUD (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10

2
500



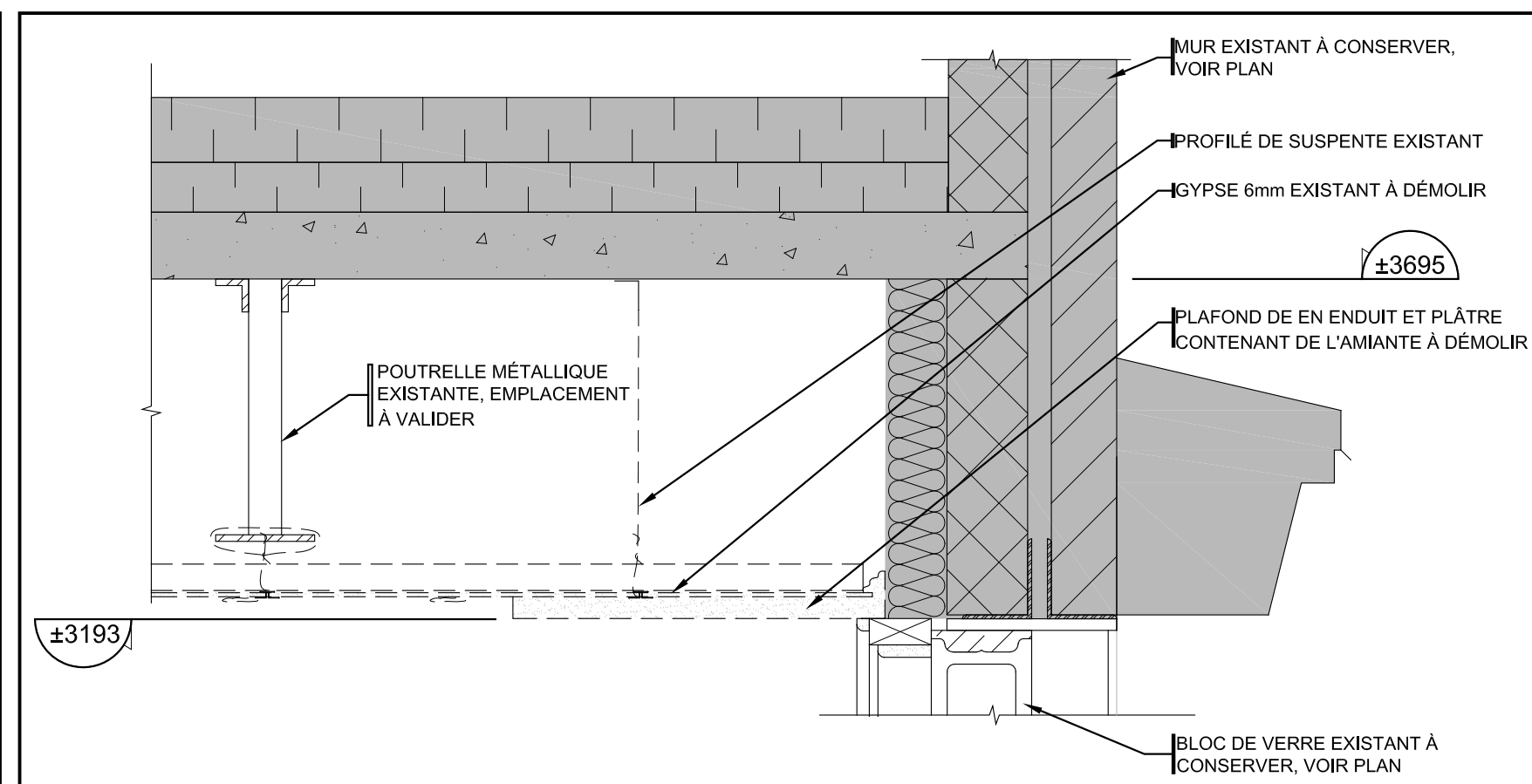
DÉTAIL PLAFOND - PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CAFÉTÉRIA (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10

9
500



PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CLASSE SECTEUR C CÔTÉ NORD (CONSTRUCTION)
ÉCHELLE: 1:10

5
500



PLAFOND DE TUILE SUSPENDU - CLASSE SECTEUR C CÔTÉ NORD (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10

1
500

NE PAS UTILISER POUR
CONSTRUCTION

03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 80%	2024-09-23

CLIENT



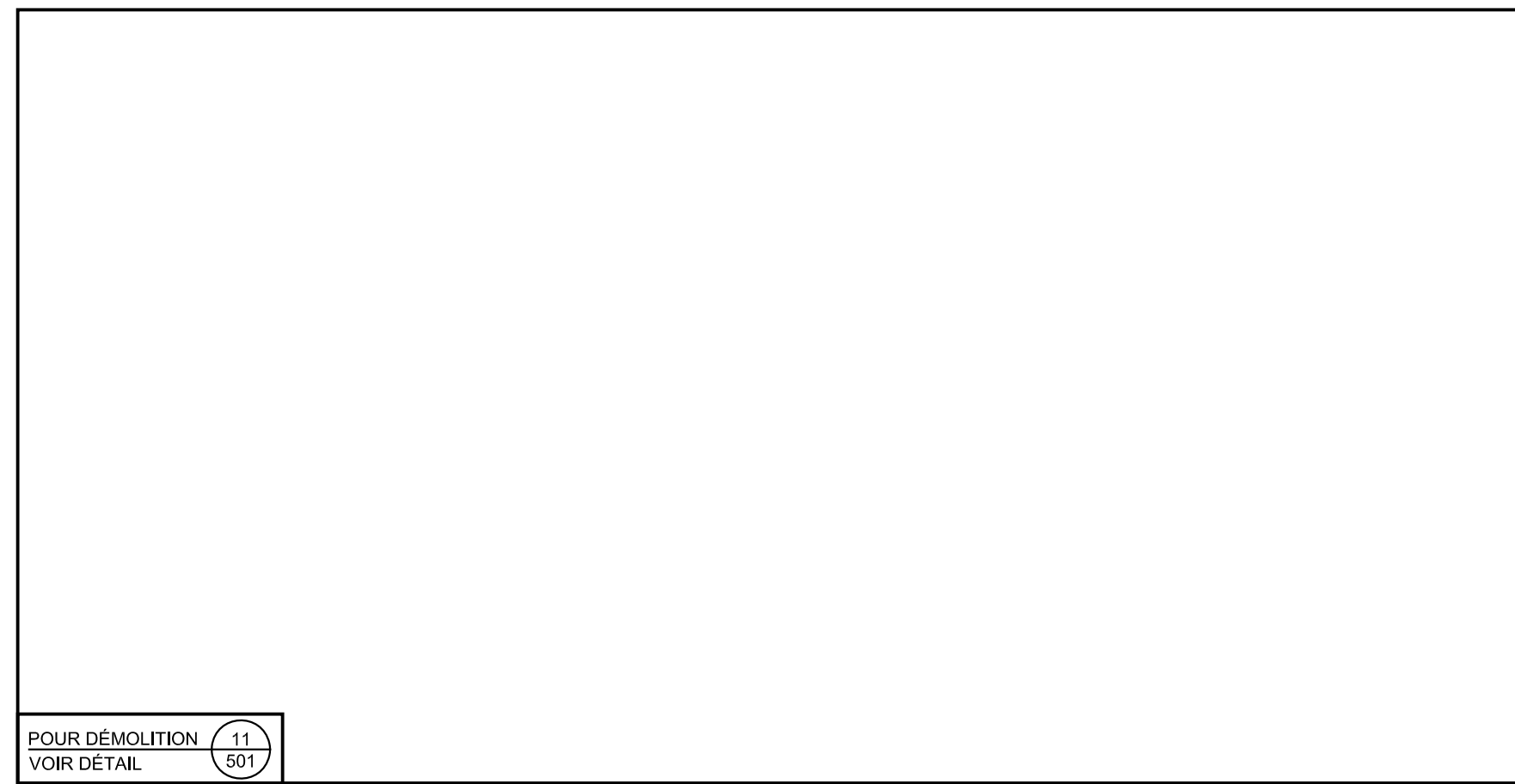
ARCHITECTES

PRISME
ARCHITECTURE

5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5
Tél. : 450 445-8733 Téléc. : 450 445-5542
Courriel : info@prismearchitecture.com

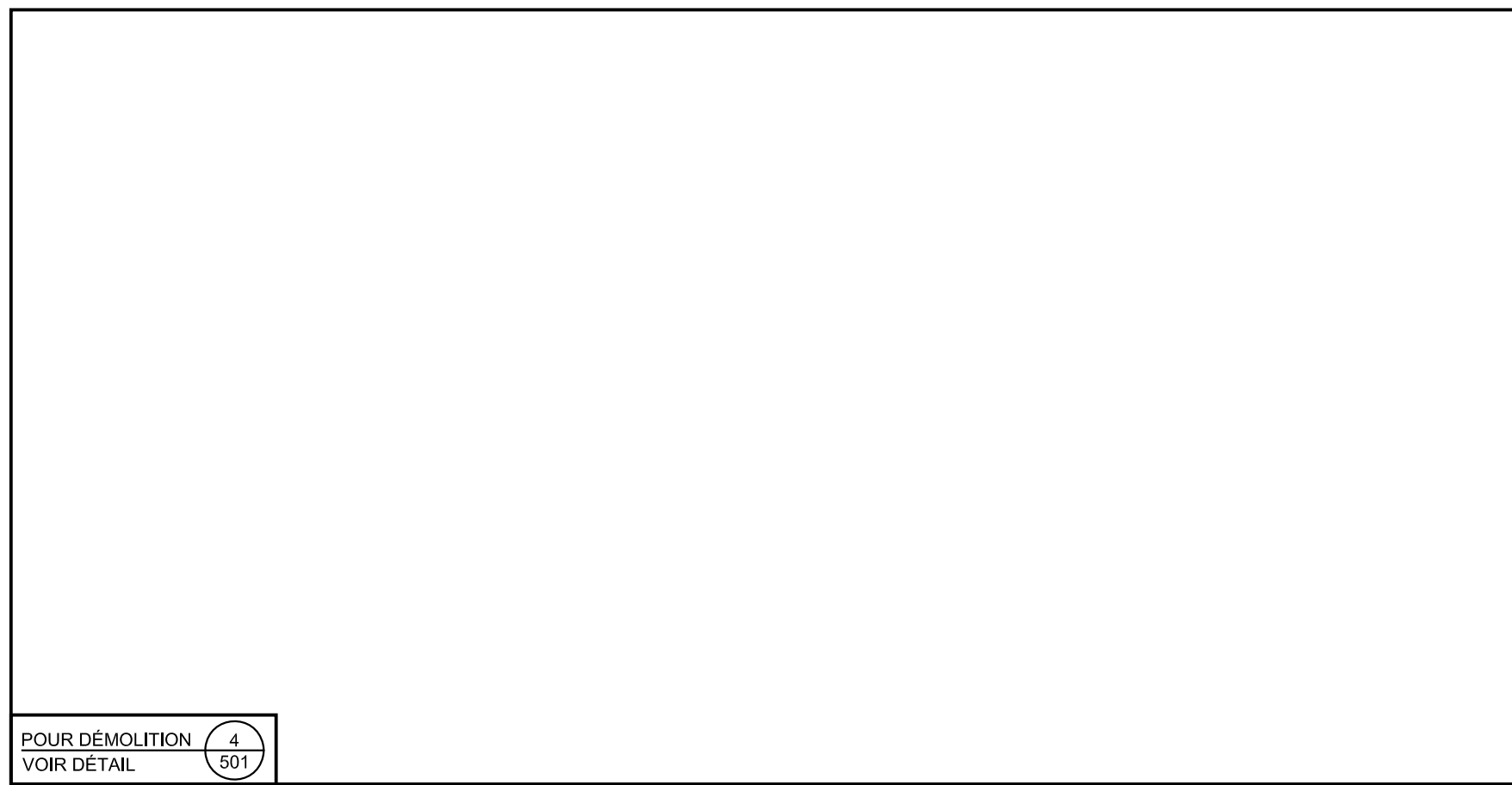
DOSSIER ARCHITECTURE	E2406
DOSSIER PROPRIÉTAIRE	002213320
DESSINÉ PAR	C.F.
CHARGÉ DE PROJET	J.DEXTRADEUR

PROJET
ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST
RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET
ÉCLAIRAGE
ADRESSE
555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5
PROPRIÉTAIRE
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
TITRE DU DESSIN
DÉTAILS DES PLAFONDS



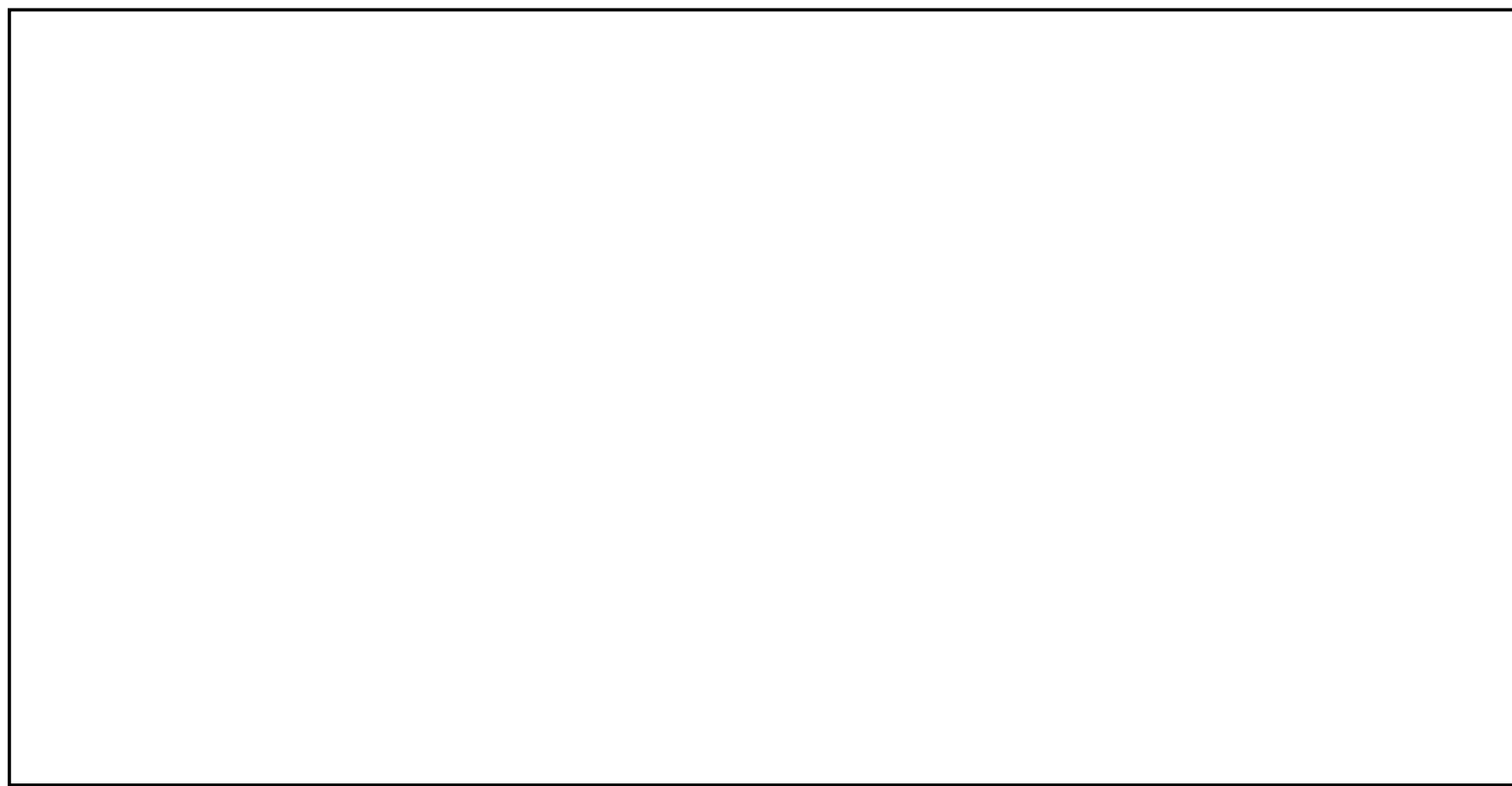
POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 11/501

- (CONSTRUCTION)
ÉCHELLE: 1:10



POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 12/501

12 - (CONSTRUCTION)
501 ÉCHELLE: 1:10



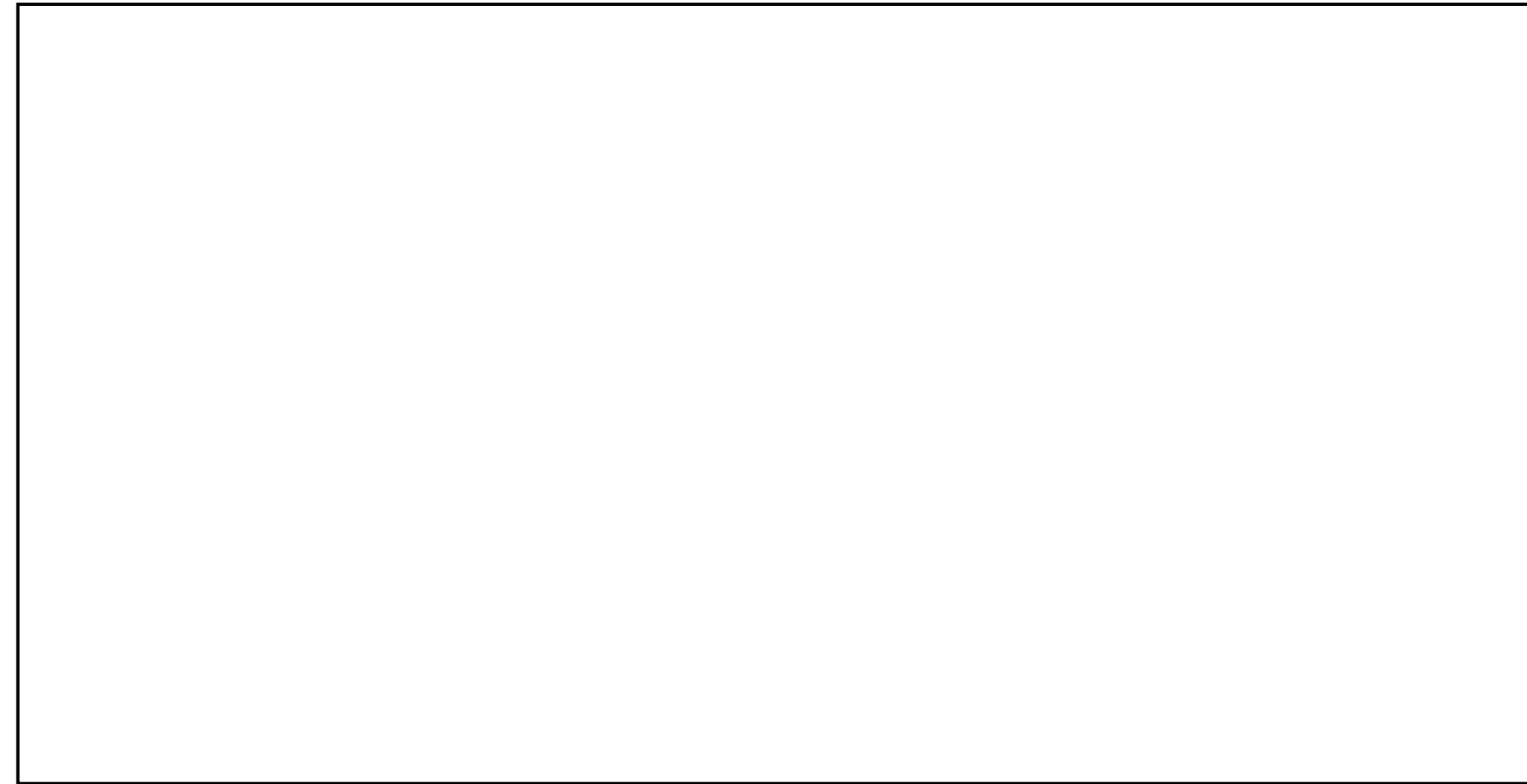
POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 8/501

8 - (DÉMOLITION)
501 ÉCHELLE: 1:10

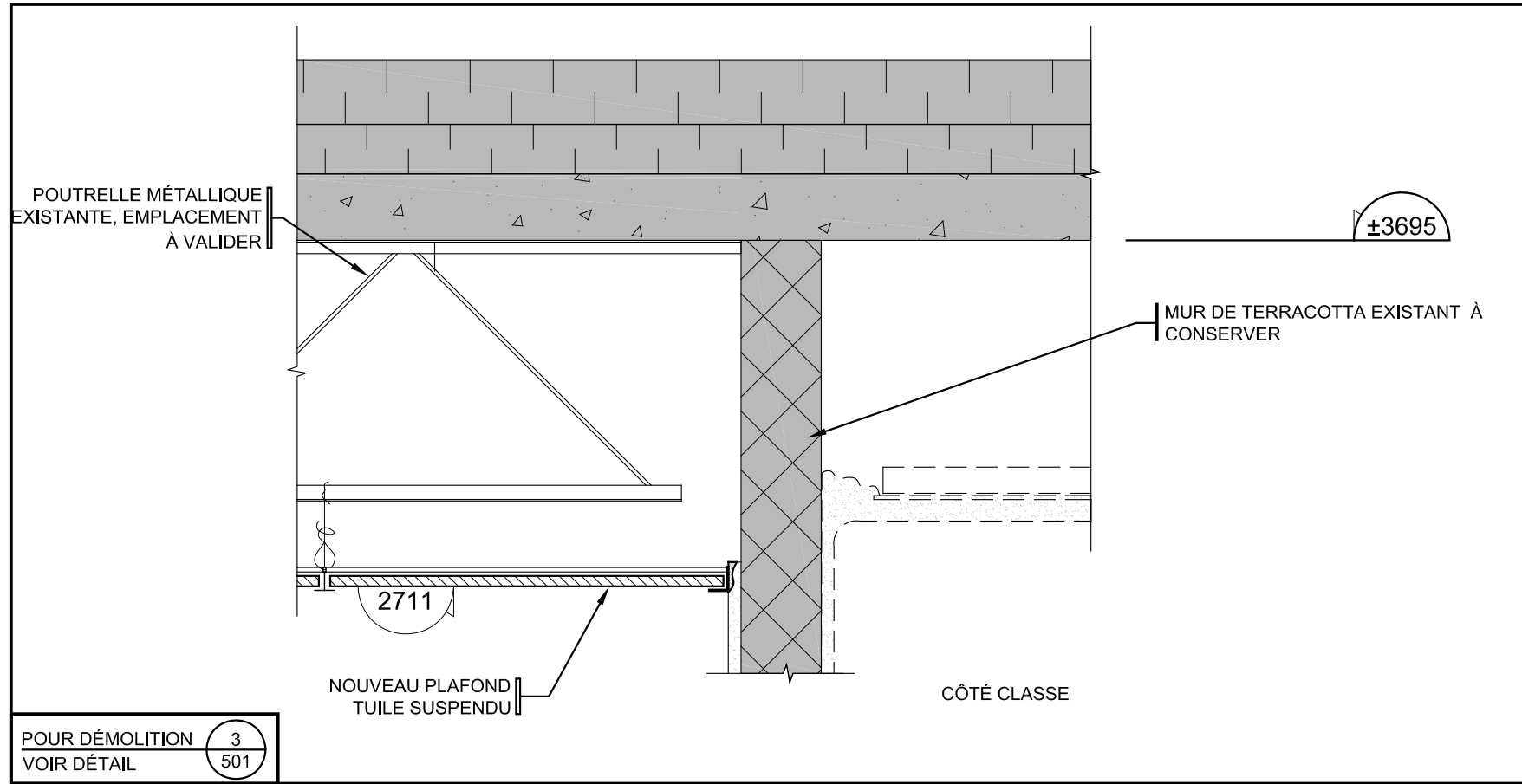


POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 4/501

4 - (DÉMOLITION)
501 ÉCHELLE: 1:10

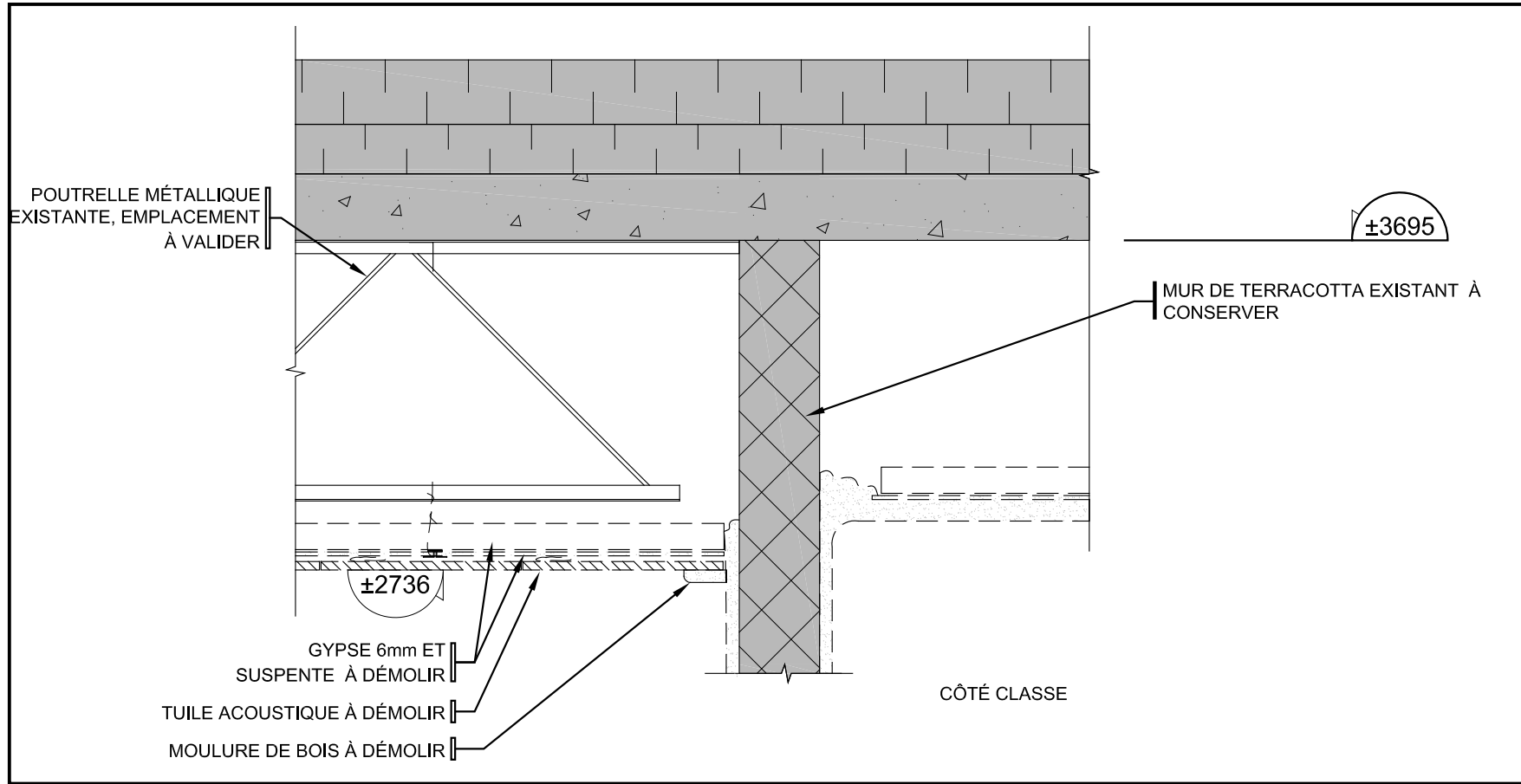


- (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10



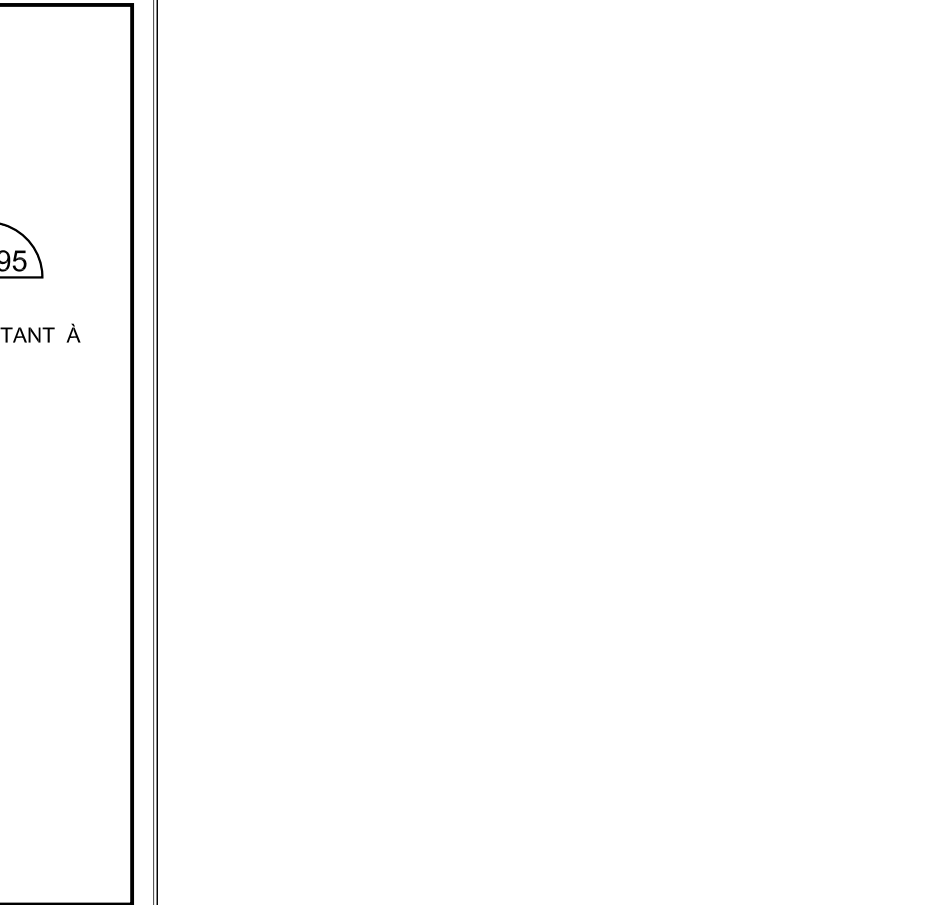
POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 12/501

11 DÉTAIL PLAFOND - JONCTION CORRIDOR - CLASSE TYPE SECTEUR A (CONSTR.)
501 ÉCHELLE: 1:10

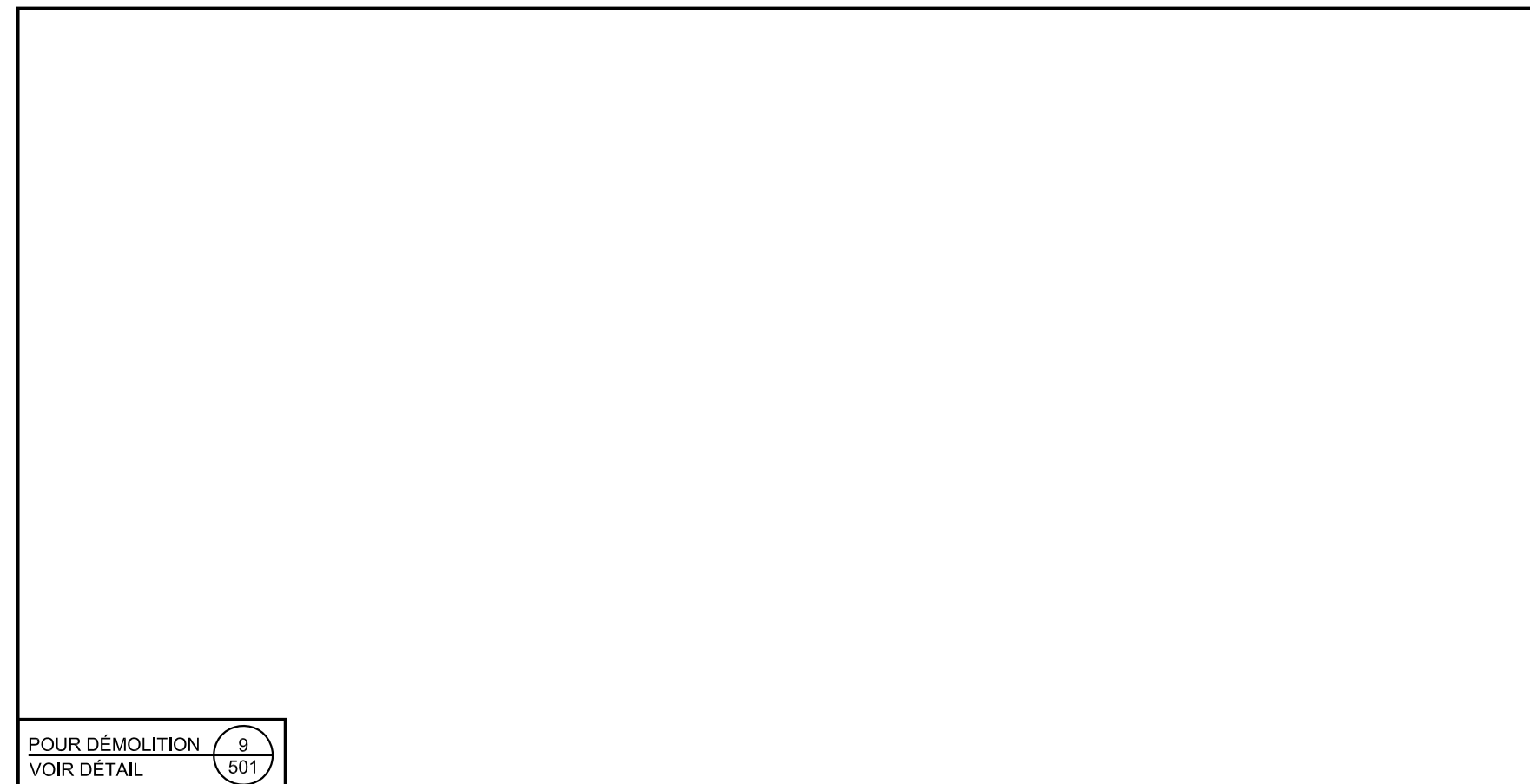


POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 7/501

7 DÉTAIL PLAFOND - JONCTION CORRIDOR - CLASSE TYPE SECTEUR A (DÉMOLITION)
501 ÉCHELLE: 1:10

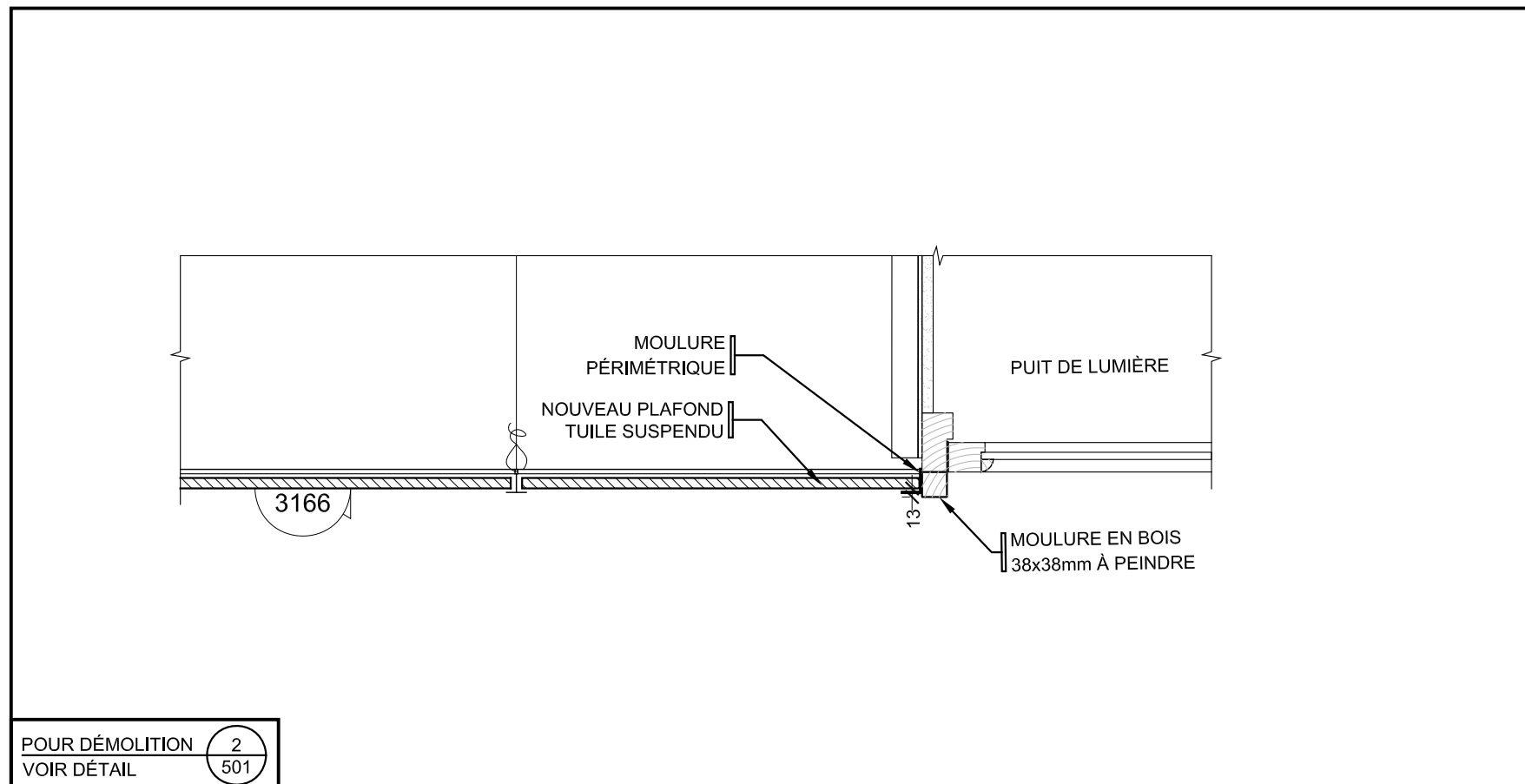


3 - (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10



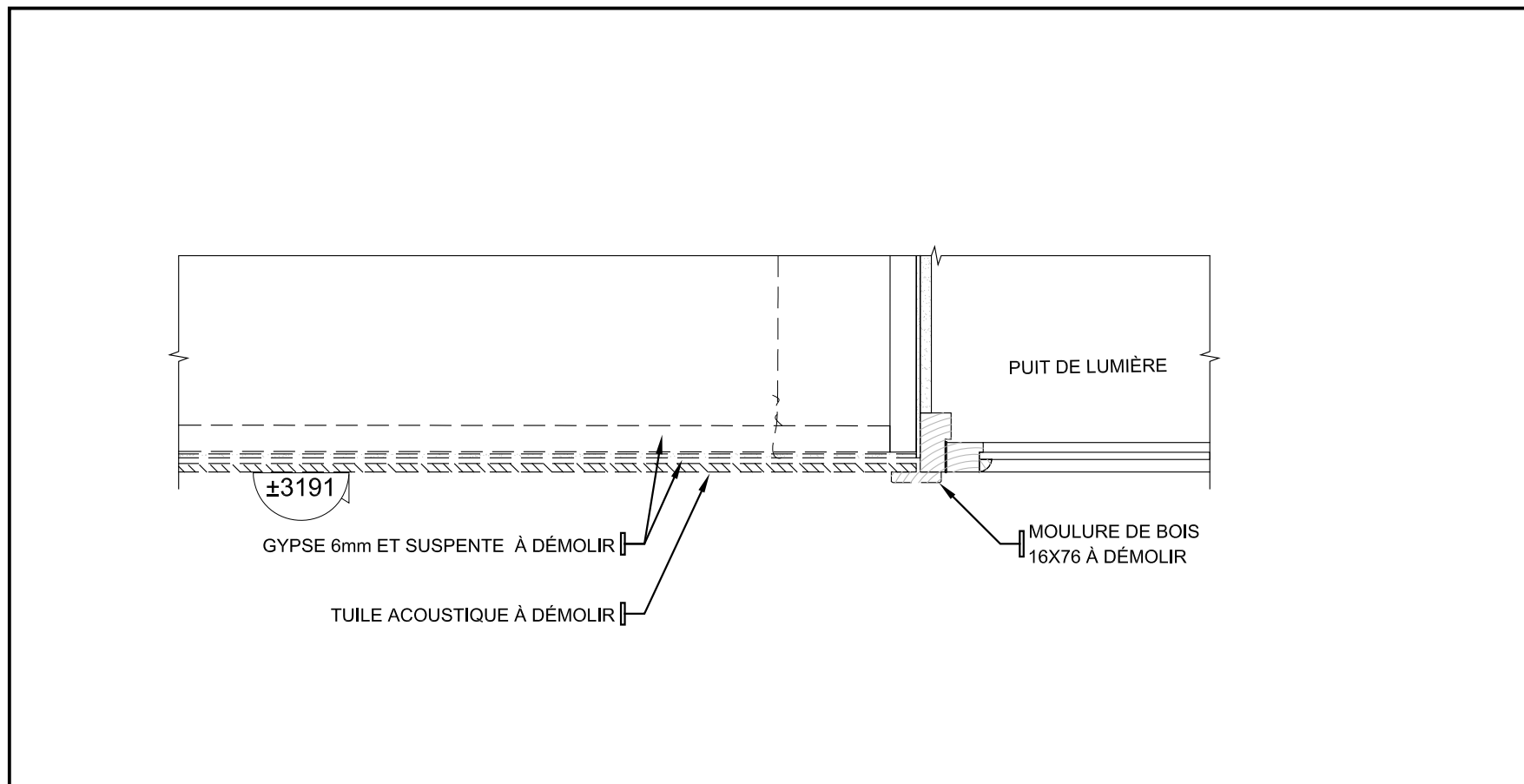
POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 10/501

- (CONSTRUCTION)
ÉCHELLE: 1:10



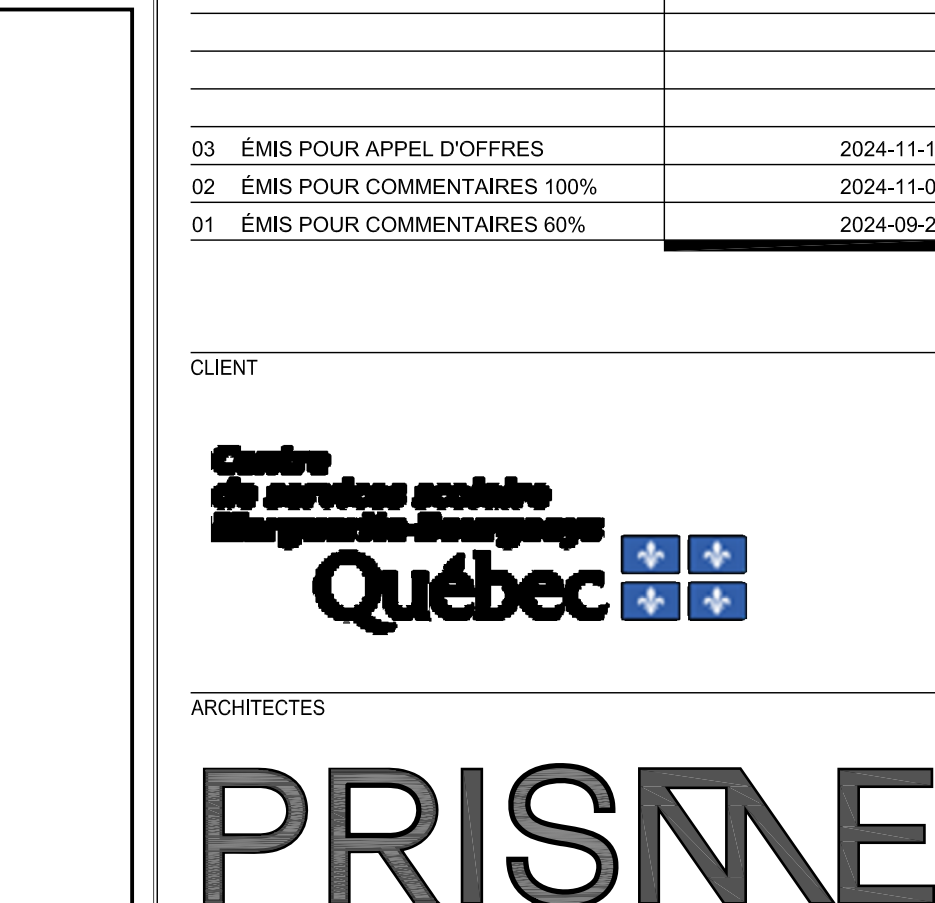
POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 10/501

10 DÉTAIL PUIT DE LUMIÈRE - CAFÉTÉRIA (CONSTRUCTION)
501 ÉCHELLE: 1:10



POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 6/501

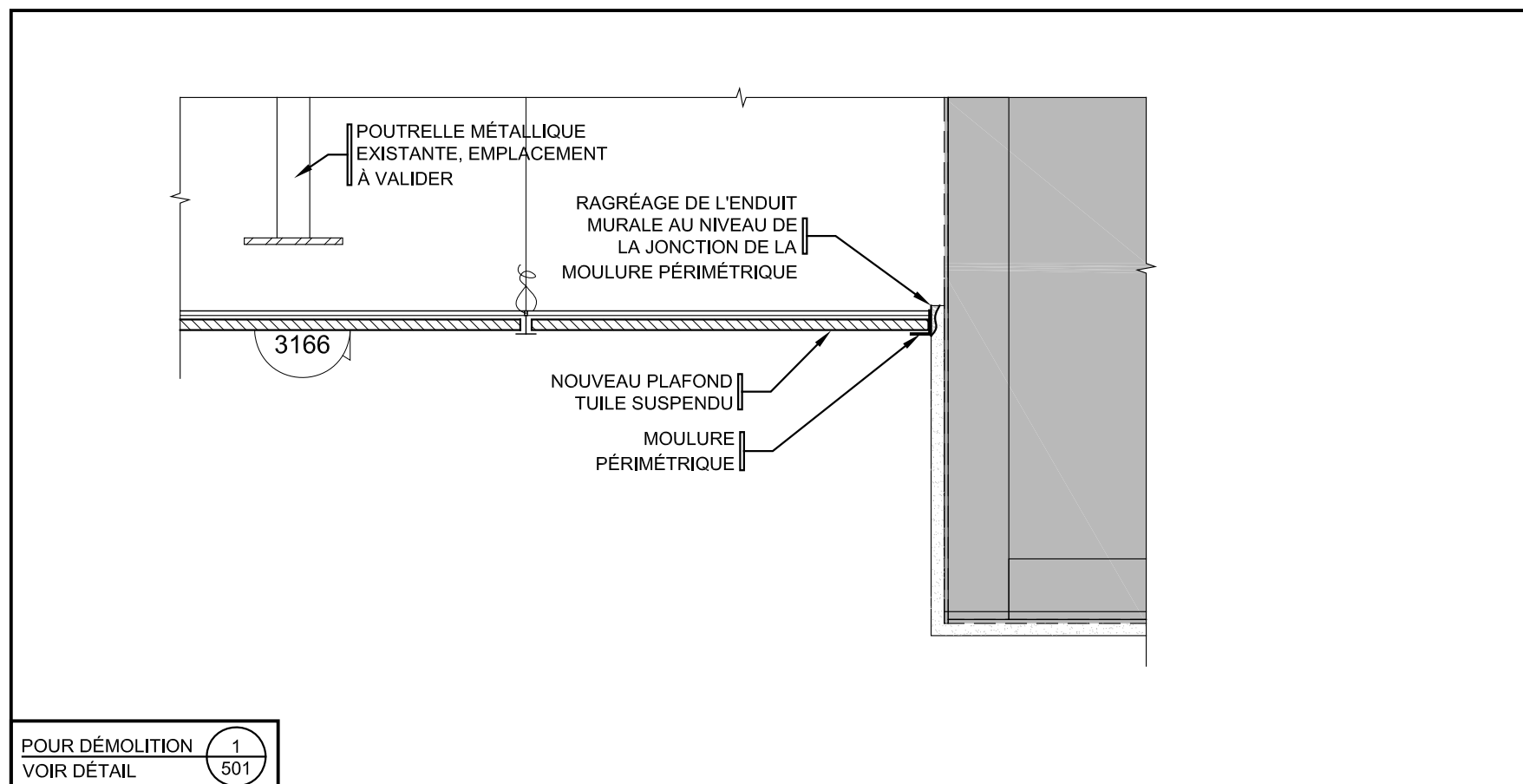
6 DÉTAIL PUIT DE LUMIÈRE - CAFÉTÉRIA (DÉMOLITION)
501 ÉCHELLE: 1:10



2 - (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10

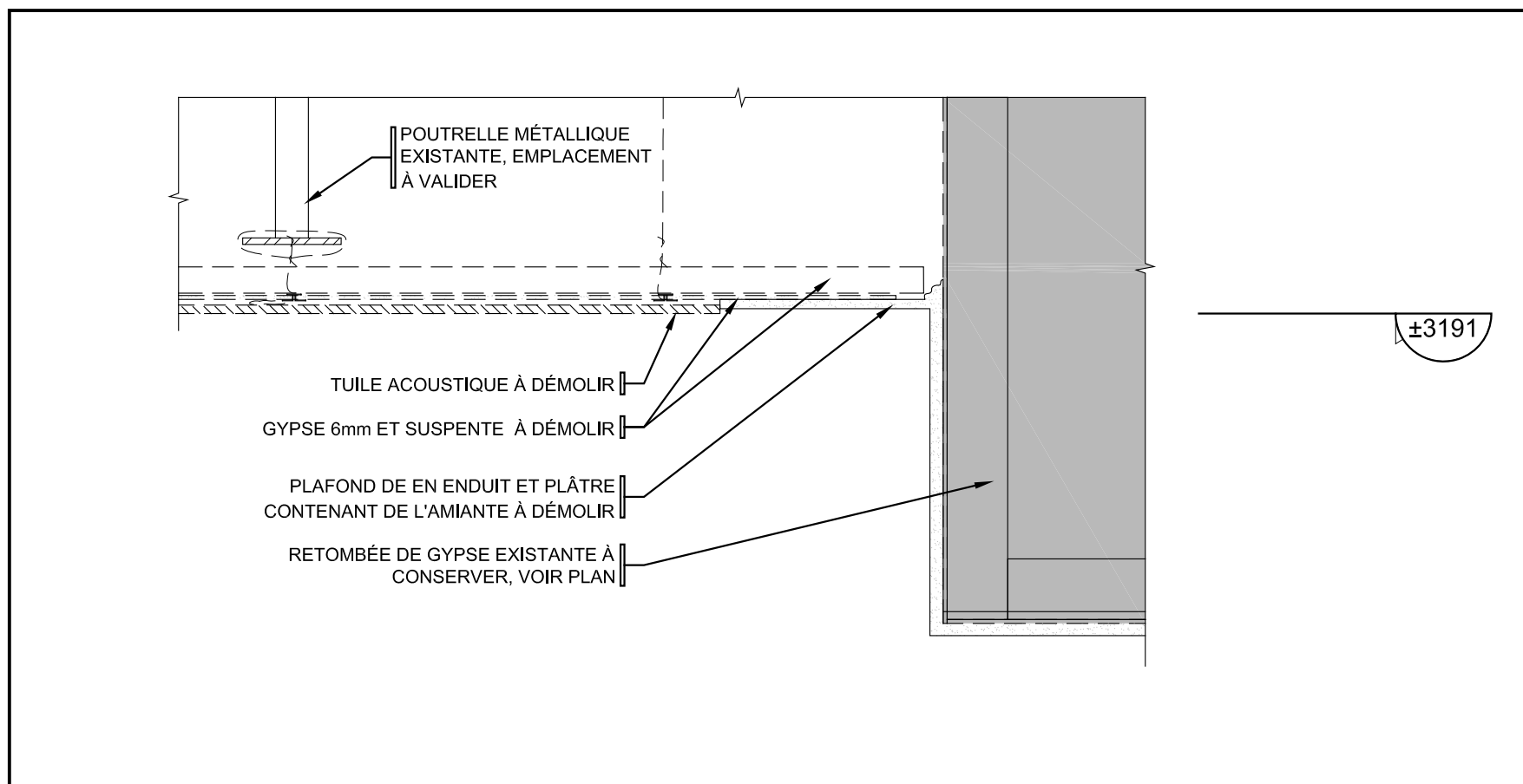


- (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10



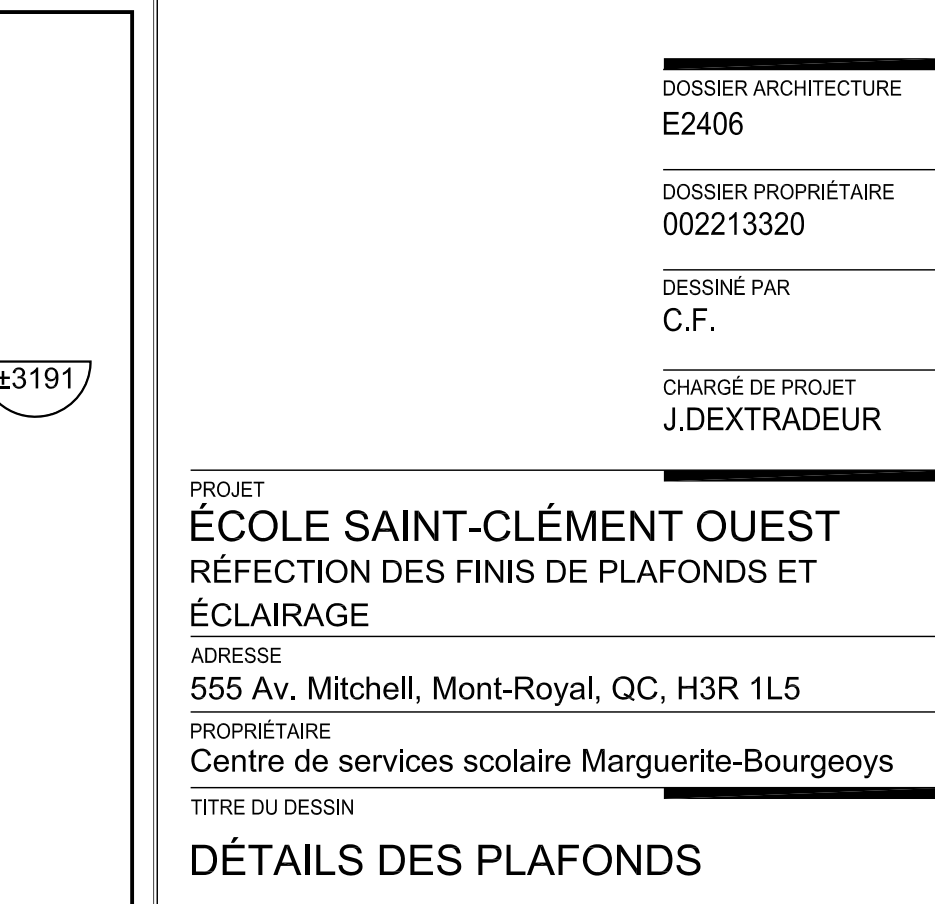
POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 9/501

9 DÉTAIL RETOMBÉE DE GYPSE - CAFÉTÉRIA (CONSTRUCTION)
501 ÉCHELLE: 1:10



POUR DÉMOLITION
VOIR DÉTAIL 5/501

5 DÉTAIL RETOMBÉE DE GYPSE - CAFÉTÉRIA (DÉMOLITION)
501 ÉCHELLE: 1:10



1 - (DÉMOLITION)
ÉCHELLE: 1:10

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 80%	2024-09-23

CLIENT



ARCHITECTES

PRISME
ARCHITECTURE

5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5
Tél. : 450 445-8733 Téléc. : 450 445-5542
Courriel : info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE
E2406

DOSSIER PROPRIÉTAIRE
002213320

DESSINÉ PAR
C.F.

CHARGÉ DE PROJET
J.DEXTRADEUR

PROJET
ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST
RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET
ÉCLAIRAGE

ADRESSE
555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5
PROPRIÉTAIRE
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

TITRE DU DESSIN
DÉTAILS DES PLAFONDS